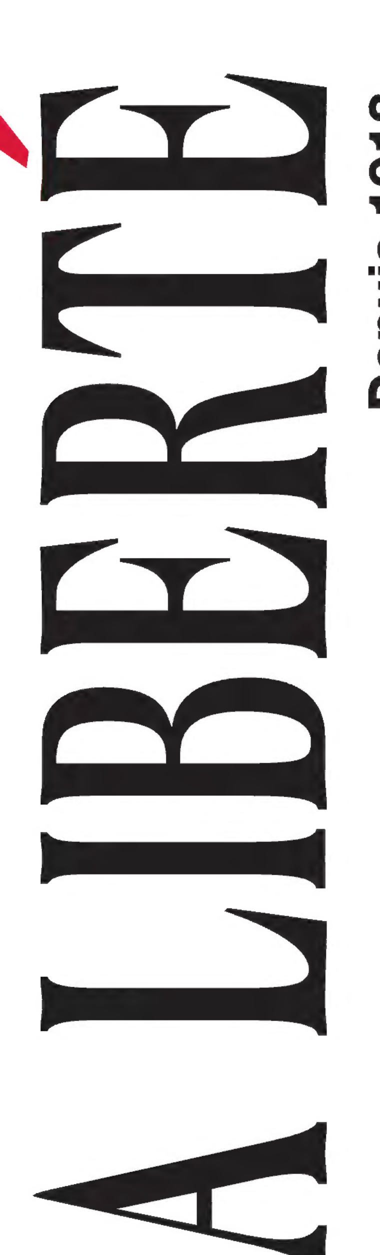



JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

SAINT-CLAUDE RESPECTÉ

Les bons offices du ministre provincial des Administrations municipales Drew Caldwell entre la Municipalité rurale de Grey et les tenants des services en français à Saint-Claude semblent avoir produit des résultats positifs.

A3

ACTUEL

L'AUTO PARTAGÉE

Un nouveau pas franchi dans un esprit d'économie et d'écologie : la coopérative d'autopartage winnipégoise Peg City Car Co-op vient d'ajouter deux voitures à son parc automobile pour les résidents de Saint-Boniface.

A9

Veuillez prendre note qu'en raison du congé de la Fête de la Reine la semaine prochaine, *La Liberté* vous sera livrée une journée plus tard.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 N° 7 • 13 AU 19 MAI 2015
SAINT-BONIFACE

BIENTÔT DES MÉTIERS AU COLLÈGE LOUIS-RIEL

L'avenir plus ouvert



photo : Wilgis Agossa

Il y avait des sourires sur bien des visages la semaine dernière lors de l'annonce par la Province d'un investissement substantiel pour que la Division scolaire franco-manitobaine puisse enfin ajouter une nouvelle corde à son arc éducatif : l'enseignement de métiers. Ainsi les locaux du Collège Louis-Riel seront bientôt agrandis pour accueillir un programme de formation en restauration et en tourisme. Sur la photo, les élèves Jazmine Sturk Lussier (à gauche) et Excellencia Tshibambuyi affichent leur satisfaction. **| Page A5.**

Citation DE LA SEMAINE

« Le Cercle Molière a été pas mal nomade toute sa vie. On a eu le théâtre de la Chapelle qui a été un important lieu pour nous, et on sent un sens d'ancrage depuis qu'on est ici dans le nouveau théâtre. Mais le Cercle Molière n'a pas nécessairement besoin d'un lieu [physique] pour exister. Il a toujours été autonaume et axé vers la création, il est un lieu en soi. »

Mise en perspective offerte par Geneviève Pelletier, la directrice artistique du Cercle Molière, lors du lancement de la 90e saison de la troupe de théâtre. **| Page A10.**

RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice par intérim :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef par intérim :
Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

L'AVENIR DU BILINGUISME À SAINT-CLAUDE

Le ministre Caldwell tente de remettre les pendules à l'heure

Une première rencontre entre la Province et la Municipalité de Grey a eu lieu. Résultat : le français à Saint-Claude sera respecté. Mais le rôle et la présence future de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba n'ont pas été discutés.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le ministre provincial des Administrations municipales, Drew Caldwell, est « confiant que les services en français à Saint-Claude seront maintenus et pérennisés ».

C'est ce qu'il affirme après avoir rencontré le préfet et le conseil de la Municipalité rurale de Grey le 8 mai, lors d'une rencontre tenue aux bureaux municipaux d'Elm Creek.

« Nous avons eu une bonne rencontre, une discussion franche et ouverte, déclare-t-il. Nous nous sommes entendus pour conclure que l'offre des services en français est vitale pour l'avenir de la municipalité. Nous avons aussi convenu que nous allions organiser des idées pour un nouvel arrêté municipal sur les services bilingues. »

Le nouvel arrêté remplacera celui que le conseil a aboli le 18 mars dernier. « Ce sera une occasion pour la Municipalité de Grey de moderniser les services en français, puisque l'ancien arrêté remontait à 1991. L'objectif est de maintenir les services en français à Saint-Claude, qui sont toujours offerts malgré l'abolition de l'ancien arrêté municipal. De les maintenir et de les pérenniser. »

Selon le ministre Caldwell, aucune mention n'a été faite du rôle que pourrait jouer l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) dans ce processus. « Nous n'avons pas abordé la question, ou encore celle du membership de Grey dans l'AMBM. »



Archives La Liberté

Roger Bazin : « Les résidents de Grey n'ont pas eu beaucoup affaire avec le bilinguisme. Ils ne connaissent pas cette réalité. Mais Saint-Claude et ses environs sont bilingues. Maintenant, près de la moitié de la nouvelle municipalité est bilingue. Les gens devront s'y habituer. »

Les résidents inquiets

Une deuxième rencontre entre la Province et la Municipalité est prévue vers le 22 mai. À Saint-Claude, les bénéficiaires des services en français attendent des résultats concrets. Pour sa part, le président de la Corporation de développement économique de Saint-Claude, John Quayle, espère que la Province et la Municipalité « trouveront une solution à l'amiable ».

« J'aimerais que nous puissions continuer comme avant. Et que Saint-Claude demeure membre de l'AMBM, jouissant de tous les appuis financiers et langagiers offerts par cet organisme. Après tout, Saint-Claude est un village bilingue. Vraiment bilingue. Les gens d'ici ne sont pas embêtés si quelqu'un parle une langue ou l'autre. »

Même son de cloche chez un membre actif de la communauté, membre du Musée de Saint-Claude et du Comité du livre de l'histoire des familles de Saint-Claude, Roger Bazin :

« L'abolition de l'arrêté municipal a surpris les gens, parce qu'on a toujours eu des services bilingues chez nous. C'est-à-dire que les gens qui étaient au courant ont été surpris. Il n'y a eu qu'une petite note en bas de la première page de *La Gazette* du 22 avril. Et c'est tout. La Municipalité ne semble pas s'être prononcée plus que ça. Alors en attendant qu'on nous en dise un peu plus sur un nouvel arrêté, on est dans les limbes. Et c'est dommage. Le bilinguisme est un atout pour le village. Ça, et faire partie de l'AMBM. »

Le directeur général de l'AMBM, Louis Tétrault, souhaite que son organisme soit invité à la table. « Je prépare ma propre ébauche d'un nouvel arrêté municipal, basée sur ma connaissance des besoins de Saint-Claude et ceux de la Municipalité de Grey. Ensuite, je contacterai la municipalité. J'ai bon espoir de pouvoir participer à la discussion. »

Éditorial



par Bernard Bocquel
la-liberte@la-liberte.mb.ca

La vérité sur l'origine du Manitoba

Voilà donc 145 ans, le 12 mai très précisément, une majorité de députés fédéraux créait une micro-province perdue dans l'immensité des nouvelles terres récemment acquises à l'ouest par Ottawa. Dans la tête du premier ministre John A. Macdonald, le Manitoba n'était qu'une concession minimaliste faite à ces Métis têtus de la Rivière-Rouge qui avaient osé résister au Dominion du Canada.

La résistance de 1869-1870 avait été menée par les Métis canadiens-français sous l'impulsion de Louis Riel et de son irremplaçable mentor, l'abbé Noël Ritchot. Leur objectif était simple : obtenir des garanties pour avoir le droit de rester eux-mêmes. Sur le coup, les chefs métis et leurs alliés purent croire qu'ils avaient fait dévier le cours de l'Histoire, celle dont le moteur est la domination du plus fort sur le plus faible.

Mais ces droits à des terres, à leur langue et leur religion ne valaient guère plus que le papier sur lequel ils avaient été rédigés. La naissance du Manitoba fut un quasi-miracle de courte durée. À peine arrivées dans l'ancienne Colonie de la Rivière-Rouge en août 1870, les troupes venues de l'Est se comportèrent comme des conquérants en terre étrangère. Ils s'imposèrent brutalement, sûrs de leur supériorité face à ces sauvages et autres demi-civilisés qui avaient osé se rebeller.

Or rien ne pouvait être plus faux, plus injuste, plus ignorant que cette perception venue d'un monde où l'*Indian Country* n'était que synonyme de mœurs barbares. Car ces tout nouveaux Canadiens que le Maître voulait soumettre afin d'assurer le triomphe de l'Empire britannique avaient tout au contraire fait preuve de la plus haute humanité.

La vérité historique exige en effet de dire que le pari de Riel et de Ritchot a réussi uniquement parce qu'un esprit d'unité prévalut au sein de la population. Un remarquable accomplissement face aux multiples tentatives tordues des *Canadians* de l'Ontario pour diviser les Métis protestants anglophones et les Métis catholiques francophones et ainsi tenter d'empêcher la création d'une nouvelle province.

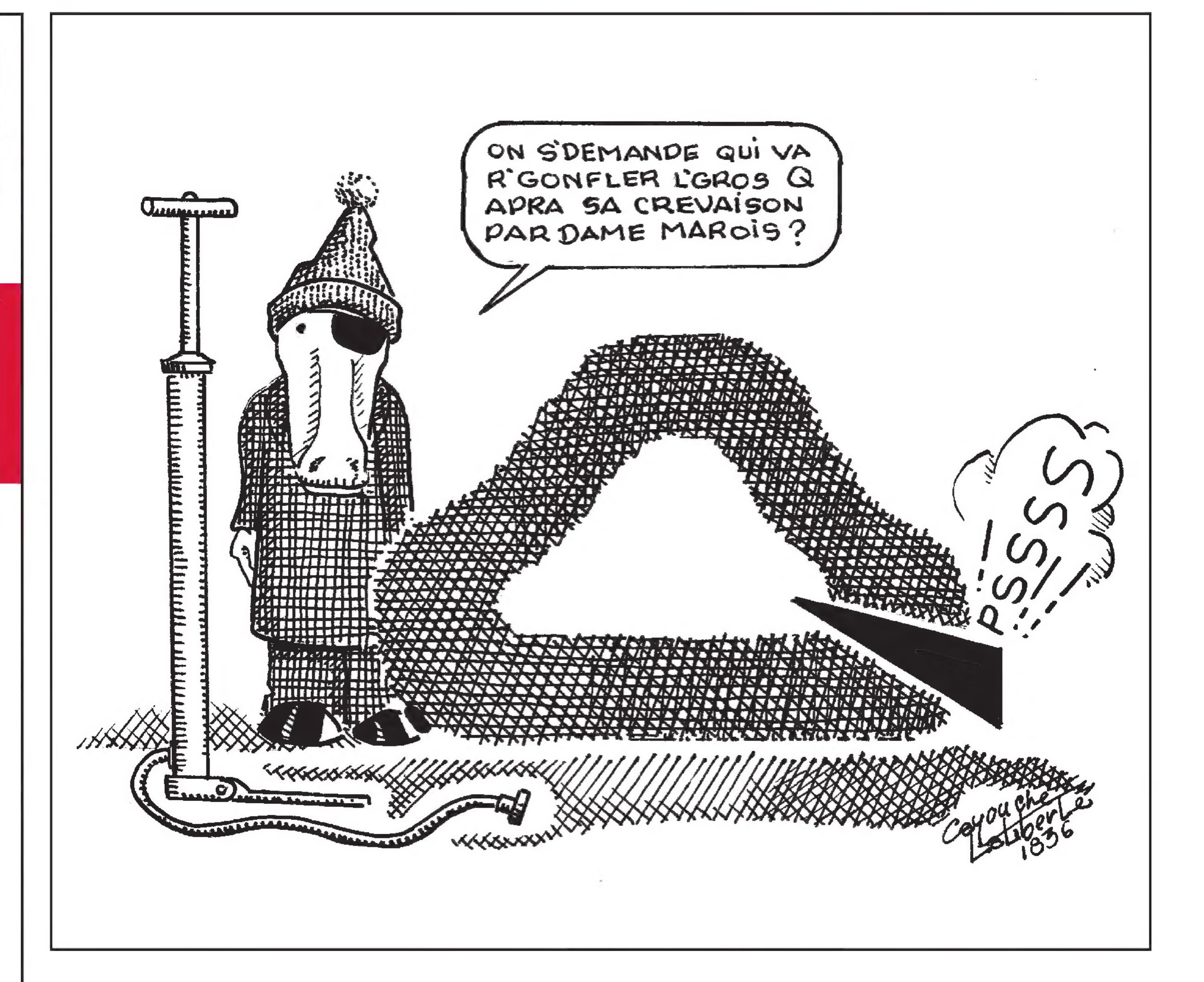
Parmi les plus belles expressions de cette volonté de faire passer la solidarité humaine des habitants de la Rivière-Rouge avant toutes considérations politiques, religieuses ou culturelles, il faut citer ces paroles d'un des membres de l'Assemblée législative mise en place pour négocier l'entrée du pays au sein de la Confédération canadienne. William Tait avait déclaré dès la fin novembre 1869, en réaction aux fomenteurs de trouble : « *We sit opposite to those who have been born and brought up amongst us, ate with us, slept with us, hunted with us, traded with us, and are of our own flesh and blood. I for one cannot fight them. I will not imbue my hands in their blood.* »

Malheureusement, les Néo-Canadiens de l'Ouest ont vite été pollués par les mentalités politiques cultivées depuis des générations dans l'Est. Métis et Canadiens français ont vu leur influence réduite à presque rien en l'espace d'une quinzaine d'années. Après la pendaison de Louis Riel en 1885, les jeux étaient politiquement faits. Mais l'esprit métis a la dent dure.

Le modèle d'uniformisation sociale imposé par les *Ontarians* a commencé à s'effriter dans les années 1960, lorsque les petits de la terre entière secouèrent les grilles mentales de la colonisation. Au Manitoba, la lumière de l'esprit d'ouverture est rentrée toujours plus fort par le biais des revendications des francophones et des Métis. L'impensable est arrivé en 2008 lorsque la Province du Manitoba a décrété férié le troisième lundi de février en le baptisant Journée Louis Riel *Day*.

Cette percée symbolique qui revient chaque année au temps du Festival du Voyageur pourrait devenir la porte d'entrée pour faire connaître aux Manitobains la vérité sur la naissance de leur province. Cette prise de conscience est la condition *sine qua none* à l'émergence d'un nouveau climat de respect pour arriver à dépasser les divisions de races/classes/langues qui nous handicapent collectivement. Faire advenir une communauté humaine qui mette, comme en 1869-1870, notre humanité avant les étiquettes qu'on se colle les uns aux autres, voilà la vraie coalition des bonnes volontés dont nous avons besoin pour guérir le Manitoba. À cet égard, le rôle moteur des francophones/bilingues est déjà bien inscrit dans l'histoire du Manitoba par l'évidente exigence du devoir de s'affirmer pour se soustraire à la régression vers l'unilinguisme.

Dans la perspective du 150e de la Province du Milieu en 2020, il n'est pas inutile de rappeler que la *Keystone Province*, charnière essentielle entre l'Est et l'Ouest, porte un nom qui, dans une de ses traductions possibles, signifie « Là où l'Esprit souffle ». Aux Manitobains de choisir en pleine conscience historique entre l'esprit de division et l'esprit d'unification.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Repartir sur un ton plus harmonieux

Monsieur le rédacteur,

En cette année 2015, l'Archidiocèse de Winnipeg célèbre son centenaire. Je me réjouis de tous les bons rêves et les intuitions qui ont permis aux Communautés chrétiennes de se développer et de grandir dans la foi. Cependant, je demeure consciente qu'il y eut des injustices qui pourraient faire dire aux francophones de l'Archidiocèse de Winnipeg « quel sens prendront les fêtes du centenaire? »

L'Archidiocèse de Winnipeg a été érigé en décembre 1915 suite à un mouvement de contestations mené par un groupe de catholiques anglophones qui voulaient annihiler l'influence néfaste du nationalisme canadien français *" That the blight of French-Canadian Nationalism may be remove "* (1), qu'ils trouvaient trop présent au sein de l'Église de Saint-Boniface. Cet antagonisme entre catholiques canadiens-français et canadiens-irlandais était une manifestation locale de ce qui se vivait à l'échelle nationale. Il ne faudrait pas passer sous silence le discours de Mgr Bourne, archevêque de Westminster en Angleterre, au Congrès eucharistique tenu à Montréal en 1910, qui soutenait que dans le Canada qui se développait il fallait à l'avenir allier la religion catholique et la langue anglaise; ainsi l'Église catholique grandirait et serait beaucoup plus forte : « *... si la puissante nation que le Canada deviendra doit être gagnée et gardée à l'Église catholique, cela ne s'accomplira qu'en faisant connaître à une grande partie du peuple canadien, dans les générations qui vont suivre, les mystères de notre foi par l'intermédiaire de notre langue anglaise.* » (2) Donc les catholiques francophones sont invités à renoncer à leur langue et à s'unir aux Irlandais pour le plus grand bien du catholicisme. (3)

Ce fut ce même courant qui poussa les catholiques irlandais à demander la nomination d'un archevêque anglophone pour Saint-Boniface, sinon l'établissement d'un archidiocèse pour les anglophones à Winnipeg.

Certains diront qu'il ne faut pas demeurer attaché au passé, car c'est une époque révolue, et qu'il faut regarder vers l'avenir. N'est-ce pas aussi vrai de dire qu'en découvrant son histoire on risque moins de refaire les mêmes erreurs?

Qu'en est-il du présent? Est-ce que l'on se préoccupe des francophones et des autres communautés paroissiales nationales dans l'Archidiocèse de Winnipeg? Comment ces communautés sont-elles soutenues dans leur pastorale? Est-ce que l'on respecte leur langue? C'était une question de langue et de culture au début du XXe siècle. N'est-ce pas que ce même problème perdure depuis 100 ans?

Pourquoi utilisons-nous une seule langue – anglaise – au sein de l'Église diocésaine de Winnipeg (textes, communications, agents de pastorale, site web, etc.)? Est-ce pour rendre l'Église diocésaine plus forte et plus unie ou est-ce pour simplifier le travail du ministère?

Les paroisses francophones sont laissées à elles-mêmes. Oui, bien sûr, on nous dit de nous adresser au Centre de pastorale de Saint-Boniface pour des ressources et des consultations en français, mais qu'en est-il de la vision diocésaine à laquelle nous pouvons adhérer? À aucune. Ni à celle de Saint-Boniface, ni à celle de Winnipeg, car non seulement les langues sont différentes, mais également les visions.

Peut-être que le Synode dont parle Mgr Gagnon sera l'occasion de permettre aux différentes communautés paroissiales de s'exprimer dans leur langue et de prendre part à la Vision du diocèse ainsi qu'au processus accepté.

Le Centenaire de l'Archidiocèse de Winnipeg est certainement l'occasion de reconnaître et de célébrer ce qui a été réalisé depuis 100 ans.

Ne serait-il pas aussi l'occasion de remercier les Oblats de Marie Immaculée d'avoir cédé l'église Sainte-Marie (aujourd'hui St. Mary) qui leur appartenait pour en faire la Cathédrale du nouveau diocèse; les remercier aussi d'avoir payé la dette de la paroisse Sainte-Marie qui s'élevait aux environs de 250 000 $.

Y aurait-il lieu d'adresser des excuses? Excuses auprès de l'Archidiocèse de Saint-Boniface bien sûr, mais aussi des excuses auprès des Communautés paroissiales de langue française qui en 1915, du jour au lendemain, se sont fait couper de toute aide pastorale en français.

Au-delà de tout ce que je viens d'exprimer, je pardonne à toutes les personnes de l'Archidiocèse de Winnipeg qui, consciemment ou inconsciemment, ont créé des injustices à travers les années, parce qu'en ce début du 2e centenaire je désire que l'on reparte sur un ton plus harmonieux, plus limpide et plus respectueux. Nous devrons tous ouvrir nos cœurs afin que chaque groupe puisse partager ses dons et talents pour enrichir tout l'Archidiocèse de Winnipeg et le Manitoba.

(1) Pétition envoyée au Pape Benoît XV en 1914-1915, Archives de l'Archidiocèse de Winnipeg, page 19. Vous trouverez des références à cette pétition dans : Robert Choquette *Adélard Langevin et l'érection de l'Archidiocèse de Winnipeg*; Susan Wikeem, s.n.j.m., *The Canonical Erection of the Archdiocese of Winnipeg, Part 1 : To 1915*; Jeannette Martin *100 ans et plus d'engagement et de luttes pour vivre en français à Winnipeg*, chapitre 6.

(2) Discours de Mgr Francis Bourne [En ligne]

(3) Huel Raymond, *The Irish French Conflict in Catholic Episcopal Nominations: The Western Sees Struggle for Domination Within the Church.* [En ligne]

Jeannette Martin
Le 5 mai 2015

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

RESTAURATION ET TOURISME

La DSFM fait un pas de plus vers les métiers

Les locaux du Collège Louis-Riel seront bientôt agrandis pour accueillir un programme de formation en français en restauration et en tourisme. L'annonce a été faite la semaine dernière par le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, en présence des autorités divisionnaires et de quelques élèves heureux.



Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Permettre aux élèves francophones du Manitoba d'avoir accès à un plus grand nombre de possibilités de formation professionnelle. Tel est le but de l'investissement du gouvernement du Manitoba, qui a annoncé l'agrandissement prochain des locaux du Collège Louis-Riel (CLR) afin d'y créer un programme de formation en français en restauration et en tourisme.

La province déboursera un montant d'environ 33,5 millions de dollars pour la totalité de la mise en place de son plan qui vise à offrir plus d'options de carrière aux jeunes. « Le budget 2015 vise à créer un plus grand nombre de possibilités d'avenir pour les jeunes, a rappelé le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger.



photo : Wilgis Agossa

De gauche à droite sur la photo : le ministre de l'éducation du Manitoba, James Allum, le directeur du collège Louis-Riel, Marc Roy, une élève en 8e année, Excellencia Tshibambuyi, le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, le vice-président de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM), Michel Boucher, la commissaire à la CSFM, Yolande Dupuis, le commissaire à la CSFM, Patrick Fortier, le recteur de l'Université de Saint-Boniface, Gabor Csepregi, la commissaire à la CSFM, Suzie Lemoine et le directeur général de la DSFM, Alain Laberge.

L'agrandissement du collège permettra à un plus grand nombre d'élèves de « profiter d'une expérience professionnelle pratique. Quand vous avez une formation comme ça, il y a beaucoup d'options pour l'avenir en terme de carrière. » Pour Greg Selinger, « il y a un gros besoin dans le domaine de la formation des métiers » au Manitoba en général et à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) en particulier.

Le directeur général de la DSFM, Alain Laberge, confirme ces propos. « Absolument, il y a une forte demande. Les parents nous le disent toujours. À la DSFM, ça fait plusieurs années qu'on pense créer des programmes dans ces domaines. Il y a longtemps qu'on a débuté le travail. »

Cette annonce vient donc à point nommé pour les responsables de la DSFM qui, pour combler le déficit dans ce domaine, envoyaient jusque-là leurs élèves dans d'autres divisions pour qu'ils puissent explorer le secteur des métiers, explique le vice-président de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM), Michel Boucher. « Jusqu'à maintenant, on doit les envoyer dans les divisions anglophones. Ça entraîne des coûts. Et il y en a certains qui décrochent. » La demande va au-delà des jeunes élèves, ajoute Alain Laberge. « Plusieurs adultes nous disent que nous n'avons aucun métier en français à leur offrir. Ce programme va être le premier pas vers d'autres métiers. »

Élève en 8e année, Excellencia Tshibambuyi applaudi aussi à cette nouvelle, qui pour elle ouvre les portes vers d'autres options de carrière. « J'ai seulement 13 ans. À cet âge, on a tellement de rêves. C'est bien d'avoir plusieurs options. C'est aussi bien de pouvoir le faire en français, directement dans notre école. »

Même si la date officielle du début des travaux n'est pas encore connue, la DSFM anticipe déjà l'impact de ce nouveau programme au CLR. En attendant une date pour la première pelletée de terre, Alain Laberge souhaite que ce soit « le plus tôt possible ».

COMMERCE INTERNATIONAL ET FRANCOPHONIE

Mariette Mulaire reconnue

La présidente-directrice général du World Trade Centre Winnipeg a été choisie pour recevoir le Prix d'excellence – Promotion de la dualité linguistique.

Remise par le Commissaire aux langues officielles, la reconnaissance vise à mettre en lumière une personne ou une organisation qui n'est pas sujette à la *Loi sur les langues officielles*, mais qui fait la promotion de la dualité linguistique au Canada ou à l'étranger, ou qui contribue au développement des communautés linguistiques minoritaires.

« Mariette Mulaire a mis sur pied de nombreuses initiatives de développement économique et d'immigration francophone au nom de sa province, notamment la création et l'animation de Centrallia, le tout premier forum international interentreprises dans l'Ouest canadien », a noté le commissaire Graham Fraser dans son rapport, déposé le 7 mai.

« C'est une excellente nouvelle pour Winnipeg, ajoute le président de la Chambre de commerce de Winnipeg, David Angus. Mariette Mulaire est une pionnière du Conseil de développement économique des Municipalités bilingues du Manitoba. Elle a dirigé l'Agence bilingue d'échanges commerciaux du Mantioba. Elle a organisé Centrallia, l'un des forums de commerce international les plus importants de ce type en Amérique du Nord. Et elle a joué un rôle essentiel dans l'établissement d'un World Trade Centre bilingue dans la province. »

Signe d'influence, Mariette Mulaire a été élue au conseil d'administration de la World Trade Centers Association (WTCA) le 27 avril. Ainsi, Winnipeg devient la seule ville canadienne à obtenir un siège au conseil d'administration. L'élection avait lieu à l'Assemblée générale de la WTCA à Manille, aux Philippines.

D.B.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE

La formule des cafés citoyens fonctionne

Il aura fallu initialement deux bons mois avant que la formule des cafés citoyens s'imprègne dans les esprits. C'est maintenant chose faite. Portrait d'un phénomène qui ne donne pas signe de perdre son air d'aller.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Natalie Gagné : « Les médias ont contribué à faire comprendre l'utilité des cafés citoyens. *La Liberté* en a organisés et a aussi couvert des cafés citoyens publics. L'animatrice du *6 à 9* de CKSB, Martine Bordeleau, partage souvent son engouement pour les cafés citoyens. C'est du positif! »

La demande pour organiser des cafés citoyens ne se dément pas. Au point que la Société franco-manitobaine (SFM) a choisi de repousser au 25 septembre la date limite initiale de juin.

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 55 cafés citoyens, publics ou tenus à huis clos, ont été organisés. Quelque 600 personnes y ont participé. La directrice générale adjointe de la Société franco-manitobaine, Natalie Gagné, estime qu'il s'agit d'un « très bon signe ».

« Les gens ont compris le message. Les cafés citoyens font boule de neige. Une bonne vingtaine de cafés citoyens sont prévus pour le mois de mai. Et ce sont là ceux dont nous avons connaissance à l'heure actuelle. J'ai bonne raison de croire qu'il y en aura encore bien d'autres.

« En grande partie, c'est parce que les gens ont une bien meilleure idée du fonctionnement d'un café citoyen. En novembre, quand la SFM a lancé les États généraux, le café citoyen était un modèle de discussion peu connu. Maintenant qu'un grand nombre de personnes en ont fait l'expérience, notamment dans leur lieu de travail, les cafés citoyens se sont multipliés. Les gens se disent qu'il serait bien d'en organiser au sein de leur famille, ou avec des amis. L'été approche, et je crois que c'est une saison où les gens ont plus de temps libre. Plusieurs personnes m'ont d'ailleurs indiqué qu'elles souhaitaient faire leur café citoyen au chalet ou encore même en camping. C'est super positif! Chaque voix qui peut s'ajouter à la discussion contribuera à des résultats encore plus riches. »

Selon Natalie Gagné, les chercheuses de l'Université de Saint-Boniface chargées de faire la collecte et l'analyse des données obtenues des cafés citoyens et des questionnaires en ligne (1), les professeures Danielle de Moissac et Rokhaya Ndeye Gueye, sont « satisfaites de la montée en flèche du nombre de cafés citoyens ».

« Elle sont surtout heureuses du fait que nos dix groupes cibles identifiés par le comité directeur des États généraux sont bien représentés (2). Il semblerait que toute la francophonie soit bien représentée. »

Les prochaines étapes

« Au cours de l'été et de l'automne, les chercheuses de l'Université de Saint-Boniface dégageront les thèmes qui auront émergé des cafés citoyens. Elles prépareront aussi un rapport de synthèse. Ces données seront examinées et discutées lors d'une grande assemblée publique qui sera tenue en début 2016 », précise Natalie Gagné.

Pour faciliter la grande discussion publique, la SFM embauchera d'ici la fin du mois une firme experte en animation de groupes et en planification stratégique.

« Cette entreprise élaborera le plan stratégique une fois que les thèmes émergents auront été validés par le public, lors de la grande assemblée. Ensuite, la SFM pourra aller de l'avant et travailler les dossiers qui seront désignés prioritaires. »

(1) On peut accéder au questionnaire des États généraux sur Internet, au http://sfm.mb.ca/etats-generaux-2015/questionnaire-1/

(2) Il s'agit des jeunes (15 à 29 ans), des trentenaires et quadragénaires, des aînés (55 ans et plus), des francophones en action, des familles exogames et francophiles, de la communauté métisse, des communautés francophones (bilingues) rurales, des francophones d'origine internationale, des chefs de file et des institutions (organismes).

ÉTATS GÉNÉRAUX

« Le défi : la diversité; le but : l'harmonie »

Un café citoyen a réuni six participants à l'Alliance française du Manitoba le 1er mai.



Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Six personnes se sont réunies à l'Alliance française du Manitoba le 1er mai pour un café citoyen organisé dans le cadre des États généraux (ÉG) de la francophonie manitobaine. La rencontre était animée par Jacqueline Blay.

Initié par Christophe Bonnin et Reine-Marie Guillermic, ce café citoyen avait pour but de rassembler des francophones d'origines diverses, pas nécessairement nés au Manitoba. « Je voulais faire un café citoyen multiculturel qui regroupe les communautés francophones en général, indique Christophe Bonnin. J'ai eu la sensation qu'il manquait l'opinion des immigrants dans ces ÉG, dont par exemple celle des Français. » D'ailleurs, le hasard a fait que les participants à ce café citoyen du 1er mai étaient tous originaires de France. « C'est dommage qu'il n'y ait pas eu aussi des personnes originaires d'autres pays, regrette Christophe Bonnin. Ça aurait pu faire évoluer le débat encore plus. Mais j'ai trouvé les échanges très intéressants. »



photo : Camille Gris Roy

Les participants au café citoyen du 1er mai, dont les organisateurs Christophe Bonnin (à droite) et à sa gauche, Reine-Marie Guillermic.

Selon les principes des cafés citoyens, les participants ont discuté de leur attachement à la langue française et des défis auxquels la francophonie du Manitoba est confrontée, selon eux.

La plupart des intervenants ont indiqué qu'ils avaient déménagés au Manitoba non pas pour le français, mais pour des raisons professionnelles notamment, ou même pour venir apprendre l'anglais. Ce n'est qu'une fois sur place qu'ils ont vraiment découvert la communauté francophone de la province. « Bien souvent pour un Français, Canada francophone équivaut à Québec », rappelait une participante. « Je savais qu'il y avait des francophones au Manitoba, mais je ne m'attendais pas à ce que ce soit une communauté aussi importante », lance un autre.

Les participants ont surtout découvert que la francophonie est dispersée partout à Winnipeg et au Manitoba, et c'est un point qu'ils ont tenu à souligner lors du café citoyen. Le choix du lieu pour la rencontre – l'Alliance française sur l'avenue Corydon – était d'ailleurs significatif. « C'était important de la faire à l'extérieur de Saint-Boniface, explique Christophe Bonnin, car je ne voulais pas qu'on créée l'amalgame "c'est à Saint-Boniface" donc "c'est franco-manitobain", et je voulais montrer qu'il y a bien des francophones ailleurs à Winnipeg. » Parmi les participants, aucun ne vit à Saint-Boniface. Établis dans d'autres quartiers de la ville, mais aussi même à Portage-la-Prairie dans le cas d'une intervenante, tous constatent que le français se parle souvent partout où ils vont.

À ce sujet les participants relèvent donc un défi « d'élargissement géographique » : « C'est un défi si la francophonie reste confinée à Saint-Boniface – même si on comprend l'importance historique du quartier. »

« Il faudrait par exemple organiser des activités culturelles et sportives à l'extérieur du quartier, partout. »; « Il ne faut pas avoir peur du bilinguisme, ni peur de proposer des évènements culturels dans les deux langues ».

Enfin il s'agit de pouvoir rassembler les communautés francophones qui viennent de partout. « Le défi, c'est le diversité, et le but, l'harmonie », résume un intervenant. « Parler d'une seule voix, c'est mieux que d'avoir plusieurs petites voix dispersées. »

En fin de compte l'amour pour la langue française est le point qui rassemble tous les francophones du Manitoba et qui permet de tisser des liens, selon les participants. « Même si on est différents et si on n'a pas nécessairement la même culture ni les mêmes codes culturels, ce qui fait notre point commun c'est la protection du français.»

« Je sens que je ne pourrais jamais dire que je suis franco-manitobain, notait un participant. parce que je n'ai pas la même culture. Mais les choses qui lient c'est la langue, et ça n'empêche pas l'échange. »

« Là-dessus tout le monde est d'accord. »

Les défis de l'éducation

Parmi les défis relevés par les participants du café citoyen du 1er mai, il y a aussi celui de l'éducation. Plusieurs intervenants ont abordé le point de la grammaire, qui n'est pas toujours bien maitrisée. « Parfois on pense que parce qu'on est français, on se sent supérieurs et si on émet une critique à ce sujet, on croit qu'on veut rabaisser les gens. Mais ce n'est pas ça du tout. C'est juste une question de base commune, car la grammaire est le cœur de la langue. C'est dommage qu'on n'insiste pas plus là-dessus. »

Un participant tient toutefois à nuancer le propos. « On a quand même besoin que la grammaire française évolue, sinon ça devient une langue morte. On a une langue très datée. Mais il y a effectivement un problème que la langue s'anglicise. » « C'est surtout dangereux quand on voit des structures qui sont plaquées de l'anglais. Si on prend la structure d'une autre langue dans la nôtre, c'est une première étape vers l'assimilation », renchérit un autre.

Un autre problème selon une participante est celui de la formation des professeurs. « Les professeurs de français dans les écoles d'immersion n'ont pas l'obligation d'avoir un diplôme en français. Ce qui arrive parfois, c'est que trois mois avant de commencer à enseigner à une classe, lorsqu'ils reçoivent leurs affectations, ils viennent à l'Alliance française pour chercher de l'aide et pour prendre des cours de français. Mais peu importe la langue, on ne peut pas l'apprendre pour l'enseigner en trois mois! »

Sur le même sujet de l'éducation, une participante souhaiterait voir plus de ressources disponibles dans les régions rurales. « J'habite à Portage-la-Prairie et il n'y a aucune garderie francophone, alors mon enfant va faire les premières années de sa vie en anglais. Ce serait bien d'avoir plus d'outils pour les campagnes. »



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

La candidate Sylviane Lanthier en six questions

Sylviane Lanthier veut devenir présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). *La Liberté* s'est entretenue avec la francophone engagée, aujourd'hui directrice générale du Centre culturel franco-manitobain, pour mieux la connaître et savoir quels sont, à son avis, les grands dossiers de la francophonie en milieu minoritaire.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Vous êtes originaire du Québec. Quel concours de circonstances vous a conduit au Manitoba?

« Je suis arrivée à Saint-Boniface le 29 mars 1990 très précisément, pour assumer en juin de cette année-là un poste de journaliste à *La Liberté*. Je voulais rejoindre mon conjoint, René Ammann, qui avait déniché un poste d'enseignant. Je ne savais pas si j'allais rester bien longtemps. Au début, on se donnait peut-être deux ans au Manitoba. »

Comment avez-vous intégré la francophonie manitobaine? Est-ce que ça a été facile?

« J'ai eu la bonne fortune de travailler dans un journal. J'ai pu poser des tas de questions et me renseigner sur les facettes de cette communauté que je ne connaissais pas. En ce sens, c'était facile. Le plus difficile, c'est que je suis de Saint-Jean-sur-Richelieu, issue donc d'un milieu majoritairement francophone. Il a fallu que je parvienne à me mettre dans la peau des minoritaires.

« J'étais, et je suis toujours, épatée par l'ampleur de l'engagement et de l'esprit de bénévolat des Franco-Manitobains. Du profond esprit d'appartenance des Franco-Manitobains aussi. De la grande fierté qu'ils ont pour leurs familles, leur passé et leur avenir. C'est un milieu très riche où les grandes questions identitaires sont toujours en changement. Depuis mon arrivée, les francophones ont accueilli les nouveaux arrivants et su transiger avec les anglophones avec une ouverture d'esprit positive et grandissante.


photo : Daniel Bahuaud

Sylviane Lanthier.

« Par contre, ce qui m'a surprise, c'est le manque de confiance d'un grand nombre de Franco-Manitobains dans la qualité de leur français. C'est comme s'ils se disaient que leurs expressions à eux, leurs tournures de phrase, sont inadéquates. Lorsque j'interviewais quelqu'un pour *La Liberté*, j'entendais souvent "Je parle très mal le français". Et après une entrevue très réussie, il fallait que je rappelle à mon intervenant qu'il se tirait très bien d'affaires en français. »

Quelles expériences vous ont conduit vers la FCFA et votre intérêt à la présidence?

« J'ai d'abord pris connaissance de la FCFA au journal, et plus en profondeur après avoir été élue présidente de l'Association de la presse francophone (APF) en 2006 j'y suis demeurée pour deux mandats, jusqu'en 2010. Le président de l'APF siège au conseil d'administration de la FCFA. Après avoir quitté *La Liberté* pour la première fois en 2000, j'ai évolué au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba. Je suis revenue au journal en 2004. Ensuite, en 2009, je suis passée du côté culturel, au CCFM. Ces trois expériences, et celle aussi d'avoir été parent de deux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine, m'ont fait comprendre l'importance d'un organisme national comme la FCFA. En 2010, je suis devenue vice-présidente. »

Quels sont les dossiers qui, selon vous, préoccupent les francophones en milieu minoritaire?

Il y en a beaucoup. Mais avant tout, l'immigration de nouveaux francophones et la réduction du financement public des organismes. Les nouveaux arrivants contribuent énormément à la vitalité de notre communauté. On n'a qu'à songer à la récente initiative d'ouvrir une garderie francophone sur la rue Des Meurons à Saint-Boniface. Ce sont des immigrants qui ont constaté le besoin et sont passés à l'action. C'est magnifique.

« Les compressions budgétaires fédérales et provinciales ont un impact réel sur notre vitalité. Si nos organismes deviennent plus fragiles parce qu'ils n'ont pas le financement requis pour mener à bien les dossiers de l'heure ou encore d'initier de nouveaux projets, c'est toute la francophonie qui en souffre. Un dialogue franc entre les communautés francophones et les paliers gouvernementaux est donc essentiel. »

Si vous êtes élue le 6 juin prochain, allez-vous demeurer directrice générale du Centre culturel franco-manitobain?

« Bien que la présidente actuelle de la FCFA, Marie-France Kenny, travaille à temps plein dans ses fonctions, parce qu'elle a le temps, ses prédécesseurs ont œuvré à demi-temps. Avant même de déposer ma candidature, j'ai discuté avec l'administration du CCFM. Je leur ai proposé un plan de travail à demi-temps, parce qu'on s'est demandé comment on pourrait gérer le CCFM comme il faut si je suis élue et appelée à m'absenter. On a réglé ces détails et ils ont accepté. Alors si je devient présidente, je continuerai d'être présente au CCFM, avec l'appui d'autres membres du personnel. »

Si vous êtes élue le 6 juin prochain, qu'est-ce que cela apportera à la communauté franco-manitobaine?

« Ça pourrait être une source de fierté toute franco-manitobaine. Mais le rôle de la FCFA est d'agir pour toutes les communautés francophones du pays, en transigeant notamment avec le gouvernement fédéral. La FCFA c'est un organisme national. Je ne ferai donc pas du lobbying franco-manitobain. Mais j'apporterai le Manitoba français avec mois. C'est là que j'habite. Et j'ai à cœur son épanouissement. J'y apporterai ma fierté. »

TRANSPORT

À pied, à vélo, parfois en auto

La coopérative d'autopartage winnipégoise Peg City Car Co-op vient d'ajouter deux voitures à son parc automobile pour les résidents de Saint-Boniface.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

À Winnipeg, le sujet du transport collectif ou alternatif – que ce soit l'autobus, le vélo, la marche, le covoiturage – est régulièrement mis sur la table. Dans l'actualité récente seulement, on peut penser au projet de piste cyclable sur le boulevard Provencher, proposé par le résident de Saint-Boniface Stéphane Dorge; ou encore au nouveau plan de la ville de Winnipeg, de 330 millions de dollars sur 20 ans, pour développer le transport actif.

Parmi les initiatives winnipégoises pour encourager des modes de transport alternatifs, il y a la coopérative d'autopartage Peg City Car Co-op (1). Créée en 2011, cette association existe maintenant depuis presque quatre ans.

Michael Moreau est membre de Peg City Car Co-op et siège sur le conseil d'administration de la coopérative en tant que trésorier. Il explique les raisons qui ont mené ici au lancement de ce nouveau système. « L'autopartage existe dans plusieurs autres villes canadiennes, notamment Vancouver, Toronto, Montréal. C'est un très bon service, mais qui n'était pas disponible à Winnipeg. Alors on a voulu le rendre accessible ici.

« L'autopartage donne aux individus et aux familles l'opportunité d'avoir une voiture sans avoir besoin d'en acheter une. Ce service est destiné à ceux qui veulent parfois avoir accès à une auto, mais qui n'en ont pas besoin à chaque jour. »

Plus écologique et plus économique, ce système s'adapte aux besoins variés de ses adeptes.

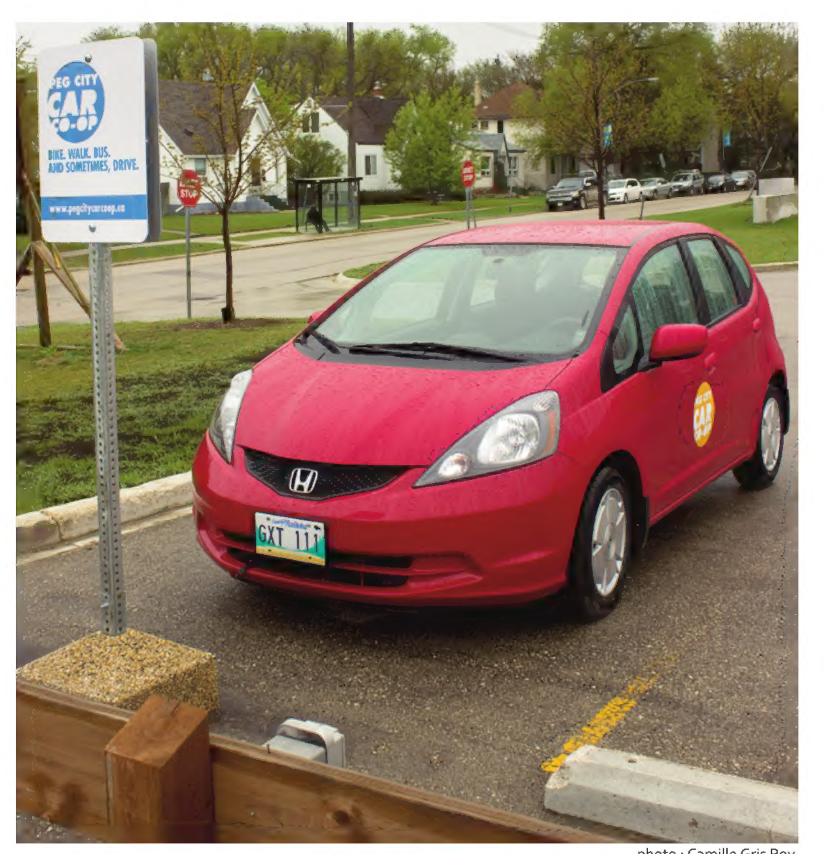


photo : Camille Gris Roy

La coopérative Peg City Car Co-op a maintenant une voiture à disposition dans le stationnement de l'Université de Saint-Boniface.

Pour être membre, il suffit de payer une caution de 500 $, puis des frais sont payés à chaque utilisation, par heure et par kilomètre parcouru. L'usage occasionnel d'un véhicule est aussi offert aux non-membres.

Lorsque l'association a été mise en place, elle comptait autour de 40 membres. « On approche maintenant les 450 membres, note Michael Moreau. Parmi ces membres on retrouve toutes les tranches d'âges. Il y a beaucoup de jeunes, mais aussi plusieurs dans la trentaine-quarantaine, il y a une grande diversité.

« Tout va très bien et on veut continuer d'agrandir. » Puisque la coopérative compte de plus en plus de membres, elle continue donc à mettre à disposition de nouvelles voitures dans différents quartiers de la ville. C'est le cas notamment à Saint-Boniface. « On est très heureux de pouvoir ajouter deux voitures à Saint-Boniface, annonce la directrice générale de la coopérative, Beth McKechnie. On avait déjà une douzaine de membres dans le quartier. » Depuis peu, un véhicule est ainsi installé dans le stationnement de l'Université de Saint-Boniface. Un deuxième sera bientôt ajouté.

« On aura maintenant 18 voitures disponibles, indique Michael Moreau, en comptant ces deux nouvelles. » Peg City Car Co-op est notamment présente dans le village Osborne, dans les quartiers Corydon, Broadway Ouest, au centre-ville et près de l'Université de Winnipeg.

La demande est réelle

Pour l'instant, Peg City Car Co-op est la seule coopérative d'autopartage qui existe au Manitoba. « Mais il y a d'autres compagnies canadiennes d'autopartage plus grandes que nous, qui commencent à acheter des voitures dans plusieurs quartiers et qui pourraient peut-être s'installer ici. »

Pour que le système continue de se développer, il faut cependant que la demande soit assez significative. Michael Moreau croit que c'est le cas à Winnipeg. « Je pense qu'il y a toujours eu une demande pour des moyens de transports alternatifs à Winnipeg. Le seul problème c'était l'accès. Avant d'avoir cette coopérative, il n'y avait pas d'option. Et si par exemple on avait besoin d'une voiture pour son emploi, on n'avait aucun choix, même si on voulait vraiment prendre l'autobus, le vélo, ou marcher.

« Il faut donc soutenir ces alternatives. Et c'est une des fonctions de Peg City Car Co-op, d'offrir des options à ceux qui veulent se déplacer autrement. »

(1) Pour plus d'informations : pegcitycarcoop.ca

CERCLE MOLIÈRE

90 ans… presque 100!

En 2015, le Cercle Molière célèbre ses 90 ans d'existence. Avec la volonté artistique d'un retour aux sources.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

En Amérique du Nord, rares sont les troupes de théâtre qui peuvent se vanter d'avoir tenu assez longtemps pour souffler 90 bougies. Le Cercle Molière (CM), la plus vieille troupe sur le continent, fait partie de ces quelques institutions qui ont traversé les décennies sans prendre une ride.

Cet anniversaire du Cercle Molière sera célébré tout au long de l'année 2015 et de la saison 2015-2016 du théâtre. Au programme pour les prochains mois : une exposition d'affiches et des photographies d'archives dans le théâtre du CM, un gala du homard, l'automne prochain, sur le thème des années 1920, et une 90e saison entièrement canadienne. « On a présenté beaucoup de pièces de la dramaturgie française ces dernières années, mais on trouvait que c'était bien de retourner à nos sources cette année, indique la directrice artistique du CM, Geneviève Pelletier. Ça semblait être tout à l'honneur du 90e et ça s'est presque imposé.



photo : Camille Gris Roy

La directrice artistique du Cercle Molière, Geneviève Pelletier, lève un coin de voile sur la 90e saison du théâtre.

« On est surtout très fiers de programmer deux nouvelles créations franco-manitobaines. »

Pour une deuxième année consécutive, c'est une pièce du dramaturge Nicolas Billon, ***Le Boucher***, qui lancera la saison du CM en octobre (l'an passé, la programmation avait commencé avec sa pièce ***La Chanson de l'éléphant***). Monté pour la toute première fois en français, le spectacle sera mis en scène par l'ancien directeur artistique du CM, Roland Mahé. « C'était important que Roland Mahé soit dans cette 90e saison », souligne Geneviève Pelletier.

Par la suite le théâtre présentera la pièce ***Plus (+) que toi***, écrite par la jeune auteure québécoise Rébecca Déraspe et mise en scène par Laura Lussier, qui signera alors sa première mise en scène d'un spectacle grand public. « Cette pièce traite de la télé-réalité, et de l'impact détériorant qu'elle peut avoir sur nos vies. »

En début d'année 2016, le Cercle accueillera une production du Théâtre populaire d'Acadie, ***Bouffe***, de Mathieu Chouinard et Marc-André Charron. Un spectacle drôle et interactif qui prendra le public à partie.

Le dramaturge franco-manitobain Rhéal Cenerini présentera ensuite son nouveau texte ***L'ennemi du peuple***, inspiré de l'œuvre du dramaturge norvégien Henrik Ibsen, mais ancré dans le cadre des Prairies et à l'époque moderne. La pièce sera mise en scène par Geneviève Pelletier.

Le spectacle jeunesse qui sera présenté en 2016 est aussi un nouveau texte d'une dramaturge d'ici, France Adams. Sa pièce ***Au Cœur de l'histoire***, mise en scène par Irène Mahé, abordera les thèmes de l'amitié et des rencontres.

Enfin pour son spectacle hors-saison, le CM présentera la pièce ***Vinci***, du dramaturge québécois reconnu Robert Lepage. Le public aura l'occasion de découvrir une toute nouvelle mise en scène de ce spectacle monté pour la première fois au Québec en 1985, il y a 30 ans.

À noter également pour cette 90e saison, une nouveauté : pour chaque pièce de la série grand public, le CM présentera en parallèle une conférence pour discuter des thèmes du spectacle.

Plus qu'un organisme, un lieu

Le Cercle Molière s'efforce ainsi, 90 ans après sa fondation, d'offrir une programmation toujours ambitieuse à son public. Au fil des ans le théâtre s'est installé dans le paysage winnipégois et a fini par trouver son style, sa « marque ». « Le Cercle Molière est comme un microcosme, où on retrouve un mélange de comédiens et techniciens professionnels et non-professionnels, amateurs, fait remarquer Geneviève Pelletier. Ça crée une esthétique qui nous est très propre. »

Aujourd'hui, pour la directrice artistique, le Cercle Molière est plus qu'un organisme : il est aussi devenu un « lieu ». « Le CM a été pas mal nomade toute sa vie. On a eu le théâtre de la Chapelle qui a été un important lieu pour nous, et on sent un sens d'ancrage depuis qu'on est ici dans le nouveau théâtre. Mais le Cercle Molière n'a pas nécessairement besoin d'un lieu [physique] pour exister. Il a toujours été autonome et axé vers la création, il est un lieu en soi. Le CM est là pour offrir ses lieux à d'autres, aux créateurs. »

Fort de ses 90 ans, il faudra bien, maintenant, que le CM se rende à 100 ans. « Ces célébrations sont un tremplin pour débuter la conversation pour l'anniversaire du centenaire du Cercle Molière dans dix ans, conclut Geneviève Pelletier. On est en train d'explorer les différentes façons de solliciter la participation des gens. »

À voir : une vidéo sur le Cercle Molière réalisée par *La Liberté* pour l'émission TFO 24.7. www.tfo24-7.com/cercle-moliere/

ÉCONOMIE

JEUNES ENTREPRENEURS

Une occasion de diversifier sa garde-robe

Des élèves du Collège Louis-Riel ont créé la compagnie de vêtements MBOTÉ Apparel, une entreprise qui encourage le multiculturalisme et le partage.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Créer une ligne de vêtements modernes qui intègrent la culture traditionnelle africaine, voilà le mandat que s'est donné le groupe de jeunes entrepreneurs du Collège Louis-Riel (CLR) lorsqu'ils ont lancé leur compagnie MBOTÉ Apparel.

« On s'est mis ensemble dans le cours d'entreprenariat, indique la présidente du groupe Natasha Rey. On est une équipe d'environ 15 élèves de 11e et 12e années. Le thème cette année c'était les compagnies innovatrices. On a donc décidé de faire une entreprise des vêtements qui incorporent la culture africaine.

« Le principe est simple : on prend des morceaux de pagnes africains et on les coud à des T-Shirts. Une des membres du groupe a voyagé en Afrique récemment et elle a pu acheter les pagnes là-bas, alors c'était parfait. »

« Cette idée des élèves est aussi un peu une réponse aux récentes déclarations faites sur Winnipeg, quand on a dit que Winnipeg est la ville la plus raciste au pays, constate le professeur du cours d'entreprenariat au CLR, Nelson Camp. Ils ont voulu montrer que non, ce n'est pas vrai. Leur message, c'est qu'il faut croire au multiculturalisme. Ils font partie de cette jeune génération qui veut intégrer tout le monde, et trouver de bonnes façons de vivre ensemble en société. »



photo : Camille Gris Roy

Une partie de l'équipe, de gauche à droite en arrière : Abdel M Doumbia, Stéfan de Graff, Sidiki Sow ; et en avant : Kenan Kamanga, Rebecca Guffei, Adriana Chinchilla Chaput, Jael Makizeye, Natasha Rey, Simret Tewelde, et leur professeur Nelson Camp.

Ce message derrière la compagnie MBOTÉ, Natasha Rey et ses co-équipiers en sont fiers. « Il faut aussi savoir que pour chaque T-Shirt vendu, on en donne un à quelqu'un qui est dans le besoin. C'est une bonne action pour le futur. » De là vient l'un des slogans de l'entreprise, « *Dress for two* », ou « Habillez-vous pour deux ».

MBOTÉ Apparel

photo : Gracieuseté MBOTÉ Apparel

Le logo de la compagnie. « Mboté » signifie « Bonjour » en lingala, une langue parlée en République démocratique du Congo.

Jeunes entrepreneurs dynamiques

Au CLR, le cours d'entreprenariat existe depuis maintenant six ans. « Au départ, j'avais trouvé qu'il y avait un peu un trou dans le système d'éducation, indique Nelson Camp. Il y avait des programmes pour ceux qui sont forts en arts, en sciences humaines, ou bien en mathématiques, en sciences pures. Mais il n'y avait rien pour ceux qui sont bons en économie et en entreprenariat, et qui veulent participer dans leur communauté. Alors j'ai proposé le cours à l'école. »

Divisé en deux volets, théorique et pratique, le cours enseigne d'abord les techniques de bases du marketing, de la finance et des ressources humaines. « Puis les élèves sont amenés à mettre sur pied une vraie corporation. Pour créer MBOTÉ Apparel, ils ont dû vendre des actions pour leur capital initial, trouver des investisseurs. À la fin ils vont repayer leurs actionnaires 50 % sur l'investissement de départ, et en plus vont tirer un profit après. » Le cours va ainsi bien au-delà des frontières de l'école.

Concrètement pour MBOTÉ, sur une période d'environ 20 semaines, l'équipe aura produit plus de 60 T-Shirts. « On en a déjà vendu 45 environ, annonce Natasha Rey. On a installé des kiosques dans des centres d'achat et à la Fourche. On vend aussi les vêtements à l'école, et à nos amis, la famille. Et pour le reste, ça s'en vient. »

« Ils ont même été approchés par Folklorama, pour des ventes en plus grande quantité, et par la Forks Trading Compagny, signale Nelson Camp. Ils proposent un produit excellent qui pourrait et devrait être vendu dans les magasins. C'est peut être faute de temps pour l'instant, mais ça pourrait continuer à devenir encore plus grand. » Entre-temps MBOTÉ a aussi gagné un prix au concours ***The Perfect Pitch***, une émission de Shaw du même style que ***Dans l'œil du dragon*** pour les jeunes entrepreneurs du Manitoba.

Reste à savoir si l'entreprise sera maintenue après l'année scolaire. « Il y a des gens dans l'équipe qui parlent de continuer la compagnie. Dans tous les cas les compétences apprises dans ce cours vont nous servir pour plus tard, c'est certain », conclut Natasha Rey.

(1) Pour acheter des vêtements de la ligne MBOTÉ, ou pour plus d'informations, on peut consulter : www.facebook.com/pages/MBOTÉ-Apparel/749785821772951 ou contacter le Collège Louis-Riel.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.

Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!

CITATION DE LA SEMAINE

Adrienne Dorge, 8e année, École Noël-Ritchot

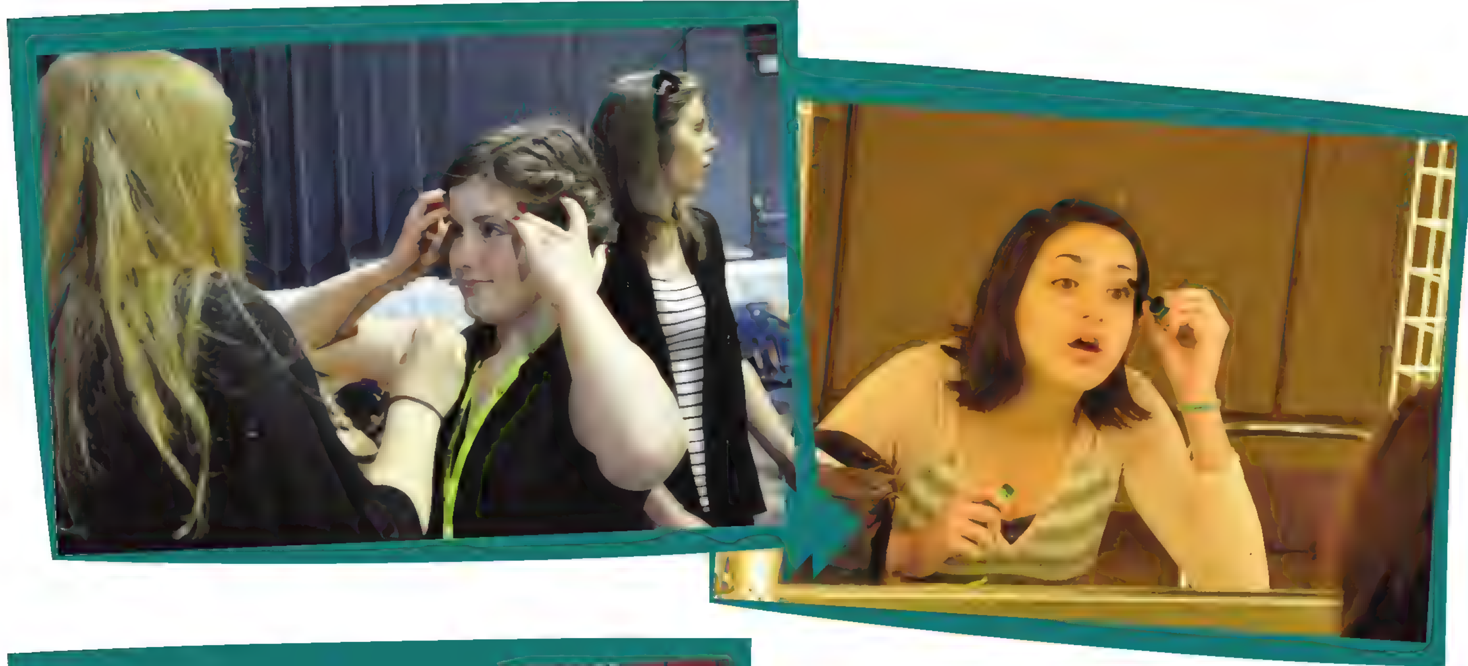
« C'était très intéressant de parler à l'astronaute Chris Hadfield, pour savoir ce que ça prend si on veut être astronaute. »

DIVISIONNAIRE

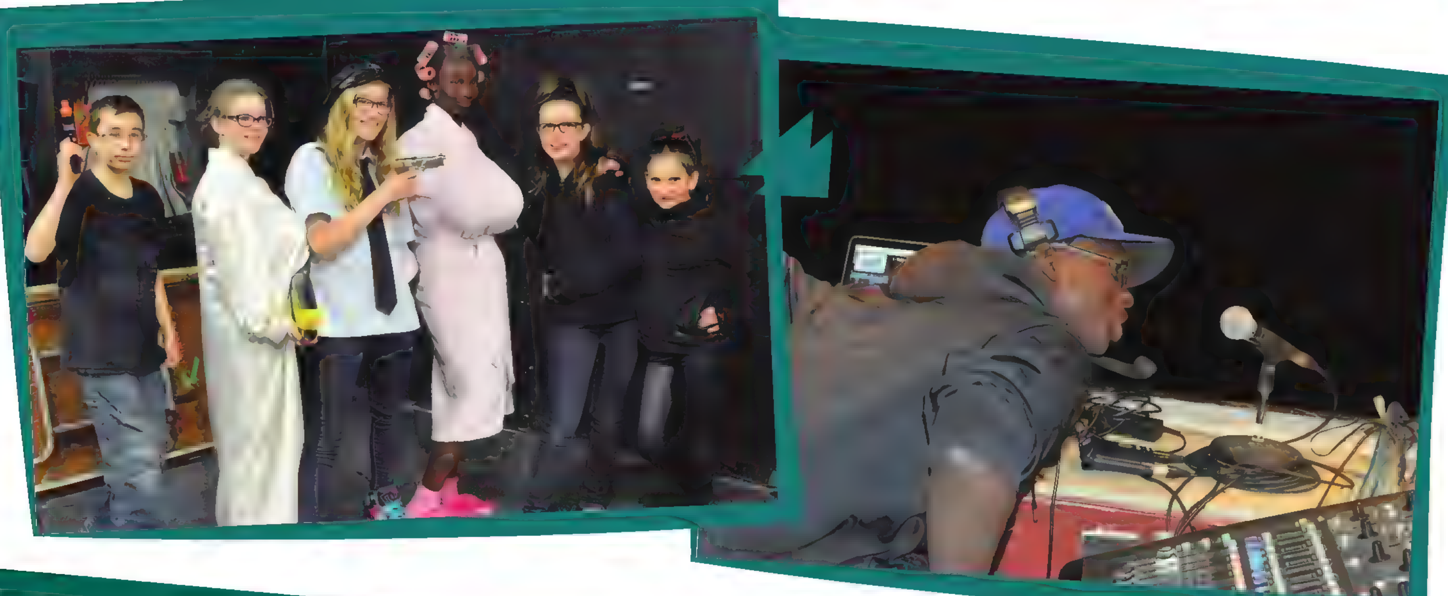
Les coulisses du FTJ

Pour le public du 45e Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière, qui a rassemblé 32 écoles dont 14 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), c'est au lever du rideau que tout a commencé. Mais pour les jeunes troupes théâtrales, ce n'était que l'ultime partie d'une longue préparation! Du maquillage aux costumes, de l'installation des décors aux dernières vérifications des jeux de lumières et de sons, voici un aperçu des coulisses de deux écoles parmi tant d'autres, l'École Saint-Lazare et l'École Pointe-des-Chênes. Pour un bon spectacle, place aux préparatifs!

photos : Camille Harper-Séguy









À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Surboum
4e à 6e
Le mercredi 20 mai
Salle des concerts du Centre du centenaire

Camp Fusion Est
9e et 10e
Le 21 et 22 mai
Camp Falcon Beach Ranch

CONSULTATIONS PUBLIQUES, planification stratégique 2016-2020 de la DSFM

École communautaire Gilbert-Rosset
Le jeudi 21 mai 2015 à 18 h

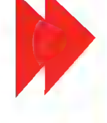
COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Le mercredi 27 mai, 19 h,
bureau divisionnaire, Lorette

CONGÉS

Le vendredi 15 mai
Journée de perfectionnement professionnel
Congé pour tous les élèves

Le lundi 18 mai
Fête de la reine
Congé pour tous les élèves



LES GAGNANTS 2015

Présecondaire :

Collège Jeanne-Sauvé pour *Dégénération.*

Secondaire :

Collège Jeanne-Sauvé pour *Va-t'en Scott.*

PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

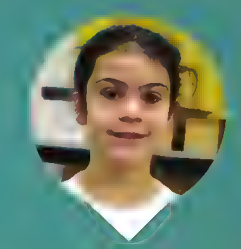


FÊTE DES MÈRES

Dimanche dernier le 10 mai, le Canada a célébré la Fête des mères. Cuisinières, accompagnatrices, infirmières, consolatrices, organisatrices, financières, enseignantes quand c'est l'heure des devoirs à la maison, les mamans portent souvent de nombreux chapeaux! Et pour chaque enfant, Maman, c'est toujours la meilleure!



Pourquoi les mamans des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine sont-elles les meilleures?



Madeleine Danais, 3e année, École Roméo-Dallaire

« Ma maman est *cool* car elle paie tout l'argent pour des voyages et elle nous emmène dans des places super! On est allés à Grand Forks, Palm Springs et Disneyland en Californie. J'aime les voyages! Ma maman aime aussi beaucoup le français, même si elle ne sait pas ce que ça veut dire, car elle parle anglais. »



Nicolas Girouard, 4e année, École La Source

« J'aime jouer à des jeux avec ma maman, comme des jeux de cartes. On joue assez souvent. Elle fait aussi de très bons biscuits à chaque hiver quand toute notre famille vient ensemble, avec du glaçage. J'aime vraiment ça! »



Maxime Chappellaz, 2e année, École communautaire Gilbert-Rosset

« Ma maman m'emmène à des places comme Disney en Floride! On y est allés cette année en novembre pour la deuxième fois, avec ma grand-mère, et on est allés sur la Splash Mountain. J'étais très excité! »

RÉGION URBAINE

Un contact avec l'espace

L'École Noël-Ritchot a reçu un invité virtuel de marque le 27 avril dernier, l'astronaute canadien Chris Hadfield! En direct de Toronto par Skype, celui-ci a répondu, en français, aux nombreuses questions des élèves.

De son plus long voyage dans l'espace à comment on dort ou on mange dans l'espace, en passant par ce qu'il faut étudier pour devenir astronaute ou encore les risques du métier et le retour sur Terre, chaque classe avait préparé une question différente.

« C'était mon rêve de rencontrer Chris Hadfield!, s'exclame l'élève de 2e année, Raphaël Faïs. Je veux devenir astronaute. » L'élève de 8e année Adrienne Dorge confirme que « c'était très intéressant pour savoir ce que ça prend si on veut être astronaute ».

L'élève de 2e année Kerene Nyelele confie pour sa part qu'elle est « contente de lui avoir parlé parce qu'il a fait des choses intéressantes, et il répondait bien aux questions ».

« C'est pas tous les jours que tu peux parler à un astronaute, souligne l'élève de 6e année, Luc Desaulniers. C'était super cool! Ce qui m'a le plus marqué, c'est quand il a dit qu'il y a un volcan plus grand que nos montagnes sur Mars.»

En effet, Chris Hadfield a décrit aux élèves la planète Mars et la lune, ainsi que la Terre vue de l'espace, pour le meilleur et pour le pire.

Ainsi, Adrienne Dorge a retenu des dires de l'astronaute que « tu peux voir la pollution de l'espace. Ça te fait penser à ce qu'on pourrait faire pour réduire le montant de pollution qu'on cause », conclut-elle.

Cette rencontre avait été initiée par un parent d'élèves, Glenn Nanka, dont les deux fils souhaitaient poser des questions à Chris Hadfield. Quitte à le contacter, il en a fait profiter l'école au complet!



photo : Camille Harper-Séguy

L'École Noël-Ritchot a conversé avec le célèbre astronaute canadien Chris Hadfield!

photo : Camille Harper-Séguy

Chaque classe avait préparé une question pour l'astronaute. Quelle joie de recevoir des réponses de Chris Hadfield en personne!

EMPLOIS ET AVIS



Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Commis – soins spirituels; 0,6 etp

Commis d'unité; 1,0 etp, terme d'un an

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803



Fédération des Parents du Manitoba

La Fédération des parents du Manitoba (FPM)

La Fédération des parents du Manitoba (FPM) est un organisme provincial à but non lucratif créé par et pour les parents francophones en 1976 pour représenter leurs intérêts. La FPM offre aux parents des services d'information, de formation, d'appui et de soutien. Elle met à la disposition des parents et de leur famille, de par son Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE), une riche collection de ressources éducatives et ludiques.

POSTE - DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du conseil d'administration, la direction générale assure la direction, la planification stratégique et opérationnelle, ainsi qu'une gestion saine des ressources humaines et financières de la **Fédération des parents du Manitoba**.

Qualités requises :

- des études postsecondaires en administration, en gestion ou dans une discipline connexe;
- expérience professionnelle en administration, y compris dans la gestion des ressources humaines et financières, de préférence dans un organisme à but non lucratif;
- de l'expérience ou des connaissances dans le domaine de la petite enfance sont souhaitables;
- des compétences en communication et un bon entregent qui contribuent à créer un climat de confiance, à établir et maintenir des partenariats solides, et qui permettent de gérer toute situation;
- de solides compétences organisationnelles, notamment la capacité de gérer plusieurs dossiers de front, de travailler dans un environnement exigeant et de faire face à des demandes concurrentes afin d'assurer une gestion efficace;
- détenir des qualités de chef de file et de visionnaire;
- capacité de travailler en équipe et en partenariat avec des intervenants variés;
- maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- capacité de planifier, d'organiser, de gérer et d'évaluer;
- bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba;
- capacité d'entretenir d'excellentes relations interpersonnelles;
- un permis de conduire et une voiture sont nécessaires;
- doit pouvoir travailler selon un horaire flexible.

Salaire : selon l'échelle établie par le CA

Entrée en fonction : le 17 août 2015.

Veuillez acheminer votre lettre de présentation et curriculum vitae **au plus tard le jeudi 28 mai 2015** à :

Brigitte L'Heureux, Présidente
Fédération des parents du Manitoba
177, rue Eugénie
Winnipeg (Manitoba) R2H 0X9
Courriel : brigitte.lheureux@gmail.com

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et candidats sélectionnés pour une entrevue.



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Résolument différent

Vous excellez dans une culture axée sur le travail d'équipe, un leadership fort et le respect.

Ici, des gens d'origines diverses mettent leurs efforts en commun pour atteindre des objectifs à la fois exigeants et gratifiants. Vous pouvez apprendre et progresser dans un environnement où règnent l'ouverture, l'acceptation et la responsabilisation.

Bienvenue à FAC.



Aptitudes au service à la clientèle requises

Adjoint ou adjointe au service à la clientèle, Swan River
(emploi occasionnel)

Vous accueillerez les gens chaleureusement et avec le sourire. Vous mettrez à profit vos compétences organisationnelles et votre maîtrise des logiciels de traitement de texte et de l'informatique pour préparer des documents, tenir à jour les systèmes de classement et gérer la correspondance. Vous travaillerez de 15 à 30 heures par mois (parfois pendant l'heure du dîner). Vous comptez au moins une année d'expérience en travail de bureau. Vous excellez dans un travail qui est à la fois exigeant et gratifiant.

Si FAC semble être l'employeur que vous recherchez, nous avons atteint notre but. Envoyez votre curriculum vitæ et vos attentes salariales d'ici le 18 mai 2015 par la poste à Ashlen Kirkwood, Directrice, Service à la clientèle, FAC, 440, rue Broadway E, bureau 5, CP 338, Yorkton (Saskatchewan) S3N 2W1, par télécopieur au 306-786-7610, ou par courriel à ashlen.kirkwood@fac.ca. Des questions? Composez le 306-786-4692.

fac.ca/Carrieres Canada

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNALISTE

Sous la responsabilité de la rédaction en chef, la personne choisie devra :

- mener des entrevues, rédiger des articles, prendre des photos;
- faire la recherche de sujets d'articles;
- faire le suivi de ses dossiers et assurer une part de la couverture communautaire régionale;
- couvrir des sujets dans différents domaines : politique, communautaire, économique, culturel, etc;
- tourner et monter de courtes vidéos.

Exigences :

- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression et de respecter des échéanciers serrés;
- disponibilité pour couvrir des évènements en soirée et les fins de semaine au besoin;
- posséder une voiture et un permis de conduire valide;
- connaissance des logiciels de montage vidéo et de la programmation Web (atout).

Lieu de l'emploi : Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonction : dès que possible

Le journal offre un excellent régime d'assurances collectives et une équipe dévouée et dynamique.

Faites parvenir votre candidature à :

Lysiane Romain, directrice par intérim
Journal La Liberté
C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204 237-4823
Courriel : promotions@la-liberte.mb.ca

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue seront contacté(e)s.

Le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

CONTRATS DE SACS DE TERRE : Les jardins St-Léon recherchent une équipe de quatre jeunes de 15 ans et plus (à contrat) pour remplir des sacs de terre. Les jeunes doivent former leur propre équipe de quatre avant de se présenter. Environ 50 livres/sac. Rémunération : 60 ¢/sac, moyenne de 10 $ à 20 $/h. Contactez Denis au 204 791-8834. Visitez notre Site Web **www.stleongardens.com**
296-

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. C'est maintenant le temps d'envoyer votre C.V. Visitez notre site Web au www.stleongardens.com et regardez sous EMPLOIS.
305-

RECHERCHE

PERSONNE À LA RETRAITE RECHERCHE UNE GARÇONNIÈRE avec entrée privée pour juin 2015. Dans Saint-Boniface, Parc Windsor ou Saint-Vital. Entre 650 $ et 700 $ par mois, services compris. Contactez Robert au 204 391-9986.
303-

NOUS CHERCHONS UN(E) GARDIEN(NE) à Sainte-Agathe, pour nos deux garçons. Les heures peuvent varier, environ 50 à 60 heures par mois. Contactez Louane pour plus d'information 204 990-5832.
309-

À LOUER

PETITE CHAMBRE À LOUER : bel environnement. Maison partagée avec le propriétaire. 300 $ par mois avec une caution de 150 $ ou 25 $ la nuit (arrivée à 21 h et départ à 11 h). Le propriétaire possède un chien. Stationnement disponible. La maison est pour non fumeur. Ni drogue, ni alcool. La maison est à Saint-Pierre-Jolys près de toutes les commodités. Appelez le 204 433-3253.
313-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $



Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $





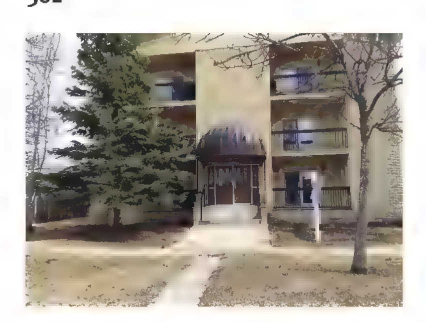
Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

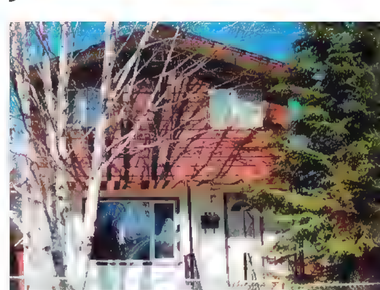
À VENDRE



MAISON MODERNE très bien située au cœur de Saint-Boniface, en bordure de la rivière Seine. 1 643 pi². Cuisine spacieuse avec ilot, salle à manger, salon avec bois franc, salle familiale, 5 chambres à coucher (3+2), 3 salles de bain, sous-sol aménagé, garage double. Très propre et lumineuse. Soigneusement entretenue. 10, place Georges Forest. 474 000 $. N° MLS 1507933. 204 233-6336 ou lippegnon@gmail.com pour photos; N° Comfree 600362.
302-



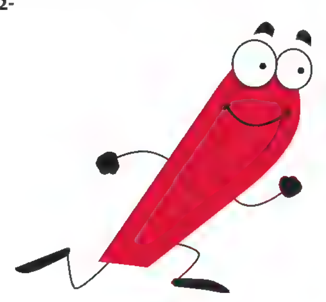
À VENDRE : 96, rue Lloyd au centre de Norwood. Condo de 1 102 pi², 2 chambres à coucher, nouveaux plancher et 2 salles de bain rénovées, grand salon à dîner, laveuse et sécheuse sur place, foyer au gaz, balcon face à la rue Lloyd, grande suite avec stationnement pour une voiture. Quartier tranquille et près de tout : la Fourche, l'Hôpital Saint-Boniface, l'Université de Saint-Boniface, les autobus. Frais de condo : 200 $ par mois. Appelez : RUTH CAROL FELDMAN, REALTY EXECUTIVES PREMIERE 204 291-0208
308-



MAISON À VENDRE : 551 rue Saint-Jean-Baptiste, deux étages, 1 200 pi², 4 chambres à coucher, sous-sol partiellement fini. Grande cour clôturée, garage, stationnement pour 3 voitures. Tél. : 204 235-1634.
310-



MAISON À VENDRE : (bi-level) à Southdale, très bien entretenue, multiples rénovations, même propriétaire depuis 37 ans, grand lot de coin, arbres fruitiers, près des écoles anglaises, françaises et d'immersion, rue tranquille. Quatre chambres à coucher, deux salles de bain, belle cheminée en pierre. Pour rendez-vous : téléphone : 204 256-1630 ou lefdoc17@hotmail.com. Pour voir des photos : Comfree n° 561073.
312-



Le centre d'apprentissage

Les enfants précieux inc.

(situé dans les locaux de l'école Précieux-Sang)

lance un appel de candidatures pour les postes suivants :

- **Aide en jeune enfance pour le programme préscolaire et/ou scolaire pendant l'été à temps plein**
- **Aide en jeune enfance pour le programme scolaire avant et/ou après l'école de 7 h 15 à 9 h / 15 h 15 à 17 h 30 – 20 hrs/semaine**

La personne idéale dispose des connaissances et des qualités suivantes :

- doit avoir de l'expérience avec les enfants;
- doit démontrer de l'enthousiasme et de l'énergie positive;
- posséder une maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- doit avoir une capacité de travailler en équipe;
- doit être flexible au changement.

Horaire de travail : lundi au vendredi.

Date de commencement : juin - septembre.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :



209, rue Kenny
Winnipeg (Manitoba) R2H 2E5
Télécopieur : 204 237-5207
michele.demarcke@dsfm.mb.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Michèle Demarcke au 204 235-0039.





cherche à combler cinq postes de :

Coordination
Centre de la petite enfance et de la famille

École Réal-Bérard :
20 – 25 heures/semaine (sept 2015)
École Taché :
20 – 25 heures/semaine (sept 2015)
École régionale Saint-Jean-Baptiste :
20 – 25 heures/semaine (sept 2015)
École Lagimodière :
20 – 25 heures/semaine (contrat d'un an) (sept 2015)
École communautaire Saint-Georges :
20 heures (décembre 2015)

Responsabilités :

- coordination du Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) dans la communauté de l'école,
- établir des liens avec les divers organismes et agences pour assurer la prestation de programmes et de services,
- coordonner et faire la promotion des programmes et des activités du CPEF,
- travailler en collaboration avec le regroupement des partenaires du CPEF et
- créer des liens entre la famille, l'école et la communauté.

Qualifications, habiletés et expériences recherchées :

- Études postsecondaires relatives au poste (EJE II ou études connexe);
- habiletés dans les domaines de la gestion de projet, le développement communautaire, la littératie, l'éducation des parents et l'éducation de la petite enfance;
- bonne capacité de planification et d'organisation;
- bonne connaissance de la communauté et de la francophonie en contexte minoritaire;
- bonne connaissance du français oral et écrit;
- bonne connaissance des logiciels Outlook, Word, Publisher et Excel (ceux-ci seront vérifié);
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonne capacité de bâtir et d'assurer le travail en équipe.

Un permis de conduire et une voiture sont nécessaires.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 15 mai 2015** à l'attention de :

Gestionnaire
Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba
177, rue Eugénie
Winnipeg (Manitoba) R2H 0X9

Courriel : coalition@cpefmb.org • Téléphone : 204.791.3286

La Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais elle ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Enseignant(e) - 6e année
Contrat temporaire 100 %

Mayur Raval, directeur
École Taché
Tél : (204) 233-8735
Date limite : le 19 mai 2015

Enseignant(e) – 3e et 4e année
Contrat permanent 100 %

Trisha Dubé, directrice
École communautaire Saint-Georges
Tél. : (204) 367-4224
Date limite : le 19 mai 2015

Enseignant(e) – 5e et 6e année
Contrat temporaire 90 %

Serge Carrière, directeur
École communautaire Aurèle-Lemoine
Tél. : (204) 646-2392
Date limite : le 19 mai 2015

Enseignant(e) – 3e année
Contrat permanent 100 %

Cours et niveaux variés à être déterminés
Contrat temporaire 100 %

Linda Leclerc, directrice
École régionale Notre-Dame
Tél. : (204) 248-2147
Date limite : le 19 mai 2015

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

VOUS AVEZ DES ÉVÈNEMENTS À SIGNALER DANS LES



SUIVANTES?

Letellier
Notre-Dame-de-Lourdes
Ritchot | Saint-Claude
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph
Saint-Laurent | Saint-Léon
Saint-Lupicin | Somerset

N'hésitez pas à contacter
Daniel Bahuaud

La Broquerie | Lorette
Marchand | Saint-Georges
Saint-Lazare | Sainte-Anne

N'hésitez pas à contacter
Wilgis Agossa

Laurier | Sainte-Geneviève
Sainte-Rose-du-Lac
Otterburne | Saint-Malo
Saint-Pierre-Jolys

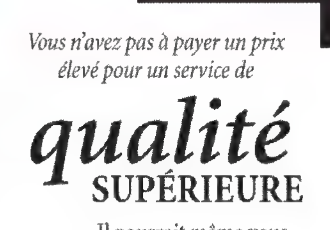
N'hésitez pas à contacter
Camille Gris Roy

204 237-4823



À VOTRE SERVICE

SERVICES



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface





GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : vincentma2003@gmail.com
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca



La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
204-255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com
RE/MAX Performance Realty

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823



Dianne BOURBONNAIS
204 941-3213
BOURBONNAIS REAL ESTATE
Service bilingue
bourbonp@mts.net



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

Darren, agent immobilier
Brigette, adjointe agréée
Pour tous vos besoins en immobilier, contactez l'équipe de la famille.
DARREN DESROCHERS
204 297-0229
www.darrendesrochers.com
RE/MAX performance
darrendesrochers@remax.net



ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

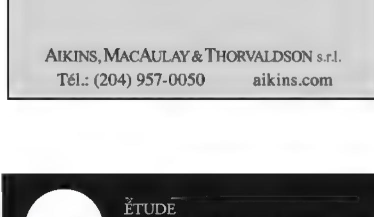
AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS
CABINET JURIDIQUE
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens



AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com




Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.
LA LIBERTÉ



Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925-1900
Télécopieur : 204 925-1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________________ Expiration : ______

❒ MasterCard : ____________________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

CAHIER B
CULTUREL • SPORT • COMMUNAUTAIRE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 102 N° 7 • 13 AU 19 MAI 2015
SAINT-BONIFACE

TÉLÉVISION

GALALA à Saint-Boniface

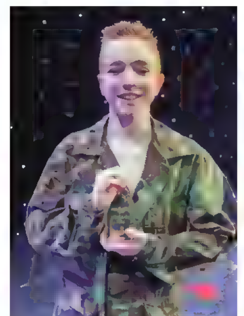


photo : Camille Gris Roy
Ryley Prawdzik.

Depuis avril, la chaîne Unis diffuse le concours télévisé pour jeunes talents *GALALA*. Saint-Boniface était la ville vedette du plus récent épisode de l'émission.

C'est le danseur de claquette Ryley Prawdzik qui a remporté le concours. « Je suis vraiment fier d'avoir gagné, se réjouit-il. C'était vraiment excitant et je me sens chanceux d'être venu à la télévision. C'était la première fois! » Jeune élève de 12 ans à l'école Dugald à Springfield, Ryley Prawdzik a commencé la claquette à l'âge de sept ans.

Prochaine étape : la finale de *GALALA*, fin juin.

CULTUREL

EXPOSITION

Quatre regards sur fonds de tristesse

Montée sur fond de tristesse et de mélancolie, la nouvelle exposition de la Maison des artistes visuels francophones du Manitoba explore les liens qui nous unissent à notre passé. Quatre artistes ont contribué à ce projet.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Depuis le 30 avril, une nouvelle exposition se trouve dans la galerie de la Maison des artistes visuels francophones du Manitoba. Elle est constituée d'œuvres de quatre créateurs, Steven Leyden Cochrane, Sane Krepakevich, Corrie Peters et Sarah Ciurysek. Le commissaire de l'exposition, Ufuk Gueray, voulait à travers son projet montrer « l'attachement qu'on peut avoir avec notre passé ».

Ayant pour thème ***La tristesse est le cinquième état de la matière***, l'exposition proposée par Ufuk Gueray est un mélange de différents médias. On y retrouve de la photographie, du graphisme et même de la vidéo. D'ailleurs, c'est une vidéo qui accueille le visiteur dès son entrée dans la galerie.

En effet, au fond de la salle, dans une pièce très éclairée, sur un vieux poste téléviseur défile en boucle les images d'un homme. Quasi immobile, le regard évasif, il tente vaille que vaille de se fondre dans le décor de son imagination. C'est l'une des vidéos de Stephen Leyden Cochrane, intitulée *Je pourrai encore y aller*.

Dans une autre pièce, celle-là plus assombrie, une autre vidéo du même style est projetée. « Les deux pièces, c'est pour symboliser le passé et le présent. Nos souvenirs, parfois douloureux, se trouvent dans ce passé. Même si on les laisse derrière nous, ils restent toujours présents à travers des objets, la matière, des choses qui nous entourent.



photo : Wilgis Agossa
Le commissaire de l'exposition, Ufuk Gueray.

« Dans ces vidéos que l'artiste a réalisées avec Photo Booth, il cherche à retourner dans son passé, retourner avec ses souvenirs. Il veut se fondre dans le décor. Mais on voit qu'il ne disparaît jamais tout à fait. De la même façon, notre passé reste toujours un peu avec nous. »

Si Stephen Leyden Cochrane utilise la vidéo comme moyen d'expression de ses sentiments, Sarah Ciurysek opte pour l'arrêt sur l'image. « Elle propose un ensemble de sculptures installées comme des sépultures dans la galerie. » Ces œuvres ont été réalisées en prenant des photos de la tombe de son père d'un côté, et de l'autre sa parcelle réservée à l'heure de son grand voyage.

« Ces fausses tombes jumelles évoquent tout autant la présence que l'absence, commente Ufuk Gueray. En tant que spectateurs, nous pouvons observer ce à quoi pourra ressembler le lieu de notre repos final. Ceci permettra à notre esprit encore vivant d'accomplir l'acte impossible d'imaginer notre propre absence. »

Par ailleurs, dans le blanc du mur se trouve aussi des cadres de photos savamment disposés qui se fondent dans le décor, mettant en exergue les graphiques d'un bleu discret qu'ils portent en leur sein. Aux yeux du commissaire de l'exposition, ces œuvres de Shane Krepakevich sont « pleines de subtilités. »

Utilisant la distance comme repère, l'artiste détermine ici « le lieux de son premier baiser » et, dans un autre cadre, le temps qu'il a mis pour terminer son grade de premier cycle en géologie. « Ça a toujours un lien avec nos souvenirs, qui sont un repère dans notre présent. »

Comme le passé et le présent, les deux pièces de la galerie sont séparées par une nappe, coupée « comme moyen de dénoter la tristesse ». Une nappe crochetée durant le temps que l'artiste Corrie Peters a passé avec sa grand-mère. « Cette œuvre fait partie d'une série qu'elle a produite au cours de la dernière année de la vie de sa grand-mère. »

Pour le commissaire, les œuvres de cette exposition sont bien plus que des objets. « Ce sont des sentiments. » Comme pour les artistes dont elles sont les produits, chaque détail de l'exposition a pour vocation d'aider à se vider de son chagrin. Et ainsi Ufuk Gueray peut conclure que le cinquième état de la matière « emplit nos cœurs du sentiment de ce qui n'est plus là. »

Sudoku

PROBLÈME N° 456

								4
			8	6		1		
				5	3	8		2
	3	4		9	1		8	6
		9					2	
5		1	4	2	8		9	
					7			5
1	2			8	6		4	9
		7	3	4	9			8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

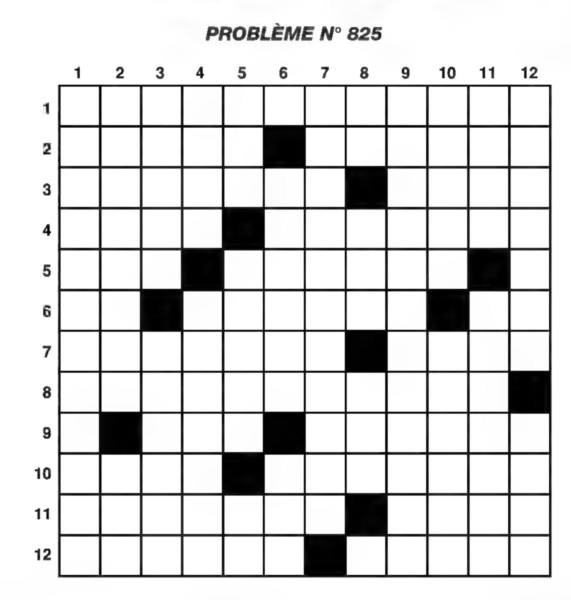
Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 455

2	7	9	4	6	5	1	8	3
5	1	6	3	8	9	7	4	2
8	3	4	7	1	2	6	5	9
4	5	3	6	9	1	8	2	7
9	6	8	2	7	3	5	1	4
1	2	7	5	4	8	9	3	6
7	4	5	8	3	6	2	9	1
6	8	1	9	2	4	3	7	5
3	9	2	1	5	7	4	6	8

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 825



HORIZONTALEMENT

1. Qui précise le sens d'un mot.
2. Poire utilisée pour le lavage du conduit auditif. — Qui est naturelle.
3. Monogramme du Christ. — Adverbe.
4. Corde avec laquelle on pendait les criminels. — Tirée comme conséquence d'un fait.
5. Unité de mesure des surfaces agraires. — Grive européenne.
6. De même. — Terre non ensemencée, labourée au printemps et en été. — Préposition.
7. Aplanir. — Fiel des poissons.
8. Qui érotisent.
9. À la fin de l'office. — Contrée de l'ancienne Grèce.
10. Crochet. — Qui manifestent de l'orgueil.
11. Rendue noire. — Afin que tu aies une expression gaie.
12. Eusse à la main. — Un peu folle.

VERTICALEMENT

1. Emportement extrême.
2. Donner de l'assurance. — Personnel.
3. Planète. — Situé à faible distance.
4. Formula. — Substance utilisée dans un tube électronique pour y parfaire le vide (pl.).
5. Chef éthiopien. — Culte d'honneur rendu aux anges. — Caesium.
6. Reflétées. — Interjection.
7. D'un comique extraordinaire.
8. Interjection. — Met sa confiance en (se). — Bien distinct.
9. Qui porte atteinte à quelque chose.
10. Plante de Polynésie. — Mélange de seigle et de froment semés et récoltés ensemble.
11. Exalté par une passion. — Souhaitée.
12. Grouper en fédération. — Ouverture en S sur la table d'un violon.

RÉPONSES DU N° 824







Chaque mois, ***La Liberté*** et Radio-Canada vous présentent une personne qui se démarque dans sa communauté par un service bénévole à une cause francophone ou à un organisme qui appuie les francophones du Manitoba, que ce soit dans le domaine de la charité, de la culture, du sport ou autre.

Octrois en file pour lier les générations

À travers les projets du Club des pionniers, Paulette Vermette connecte les générations de Saint-Jean-Baptiste.

Résidante de Saint-Jean-Baptiste, Paulette Vermette se dévoue à de nombreux projets, notamment ceux qui rassemblent les générations. « Faire du bénévolat a toujours été important pour moi, mais surtout depuis que j'ai pris ma retraite car je m'ennuyais!, confie-t-elle. J'ai donc commencé à visiter les aînés au manoir, puis on m'a demandé il y a 12 ans d'être membre et secrétaire du Club des pionniers. Je le suis toujours! »

En effet, c'est surtout à travers le Club des pionniers que cette ancienne enseignante montre l'étendue de ses talents de bénévole. « J'ai enseigné pendant plus de 35 ans à Saint-Jean-Baptiste et j'avais l'habitude d'appliquer pour des octrois pour l'école. J'ai donc continué pour les aînés! »

La bénévole du mois est notamment à l'origine d'un octroi de 24 000 $ du programme fédéral Nouveaux horizons obtenu par le Club, qui a permis de mettre sur pied un club de couture.

« On a acheté quatre machines à coudre, une surjeteuse et du matériel divers, et des bénévoles viennent faire de la couture pour aider ceux qui en ont besoin. On a fait toutes sortes de beaux projets comme des édredons pour les pauvres, des couvertures de bébé, des costumes pour le Théâtre Montcalm, des coussins pour l'école, ou encore des pochettes et des draps pour la garderie! »



PAULETTE VERMETTE.

« Elle a un don pour pondre des projets qui vont aider autrui, et décrocher de l'argent pour ses projets, affirme l'une de ceux qui l'ont nominée au titre de bénévole vedette, Raymonde Dupuis. N'importe où il y a un besoin, elle est là si elle peut! »

Paulette Vermette tire également une grande fierté de plusieurs projets du Club menés en lien avec l'école. « On va toucher tous les niveaux à travers différents projets, se réjouit-elle. Un était sur les trésors du Manitoba, un autre sur le compost et le jardinage. On en aura aussi sur l'écologie ou encore l'eau.

« J'ai toujours les élèves et les enseignants à cœur. Je suis contente qu'on puisse leur donner de l'appui et compléter leur programme d'études. C'est un cadeau pour nous autant que pour eux! »

Par ailleurs, Paulette Vermette a aussi beaucoup œuvré dans sa paroisse, où elle a longtemps siégé sur le Conseil pastoral paroissial et aidé à mettre sur pied le programme Debout!, qui a rassemblé une quarantaine de personnes, à la Bibliothèque Montcalm, et participé à la rénovation de la Salle du Centenaire.

« J'essaie toujours de faire ce que je peux et qui rend service. J'écoute les besoins autour de moi et je m'en inspire pour essayer de les faire arriver. Je ne sais pas dire non. Mon mari me dit même d'aller me pratiquer à dire non dans le miroir!

«Toutefois, je n'étais jamais seule à travailler sur tous ces projets. J'avais toujours des équipes derrière moi qui méritent elles aussi des titres de bénévoles vedettes! Lancer une idée c'est bien, mais si personne ne suis au niveau de l'exécution, rien ne se passe. »

Pour en savoir plus sur
VOTRE BÉNÉVOLE EN VEDETTE
rendez-vous sur
ICI.Radio-Canada.ca/manitoba
Consultez ***Le 6 à 9***, ***L'actuel*** et ***Le téléjournal Manitoba***.

LE CAROL SHIELDS FESTIVAL OF NEW WORKS

Une vitrine pour un nouveau dramaturge

Marc Giguère est surtout connu pour ses émissions musicales à l'antenne d'Envol FM. Mais le mélomane a aussi des aspirations littéraires. Une de ses pièces sera lue au Carol Shields Festival of New Works.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Mordu de littérature, de cinéma et de théâtre, Marc Giguère a longtemps caressé le rêve d'être auteur. Encore universitaire, il avait écrit un roman et un scénario de film. Maintenant, après plus de 20 ans où la production littéraire était absente de sa vie, Marc Giguère se trouve en pleine période créative. En l'espace d'un an et demi, l'homme au grand sens de l'observation et de l'humour a écrit quatre pièces de théâtre dont l'une, *The 6.4 Million Dollar Question*, sera lue dans le cadre du Carol Shields Festival of New Works (1).

« J'écris en français et en anglais. Une idée se forme, elle évolue tranquillement dans mon esprit et une fois que j'ai suffisamment développé les péripéties je me lance dans l'écriture. Les personnages m'envahissent et en l'espace d'une semaine, j'ai une pièce. »

The 6.4 Million Dollar Question est une comédie noire sur un thème on ne peut plus en phase avec la société moderne : celui de l'enfant vedette.

« J'ai pensé aux Justin Bieber de ce monde. Ces vedettes de la musique populaire, de la télé et du cinéma qui reçoivent beaucoup plus d'attention qu'elles ne le méritent. Le public, les jeunes surtout, les admirent. Mais pourquoi? Ils ont peut-être un certain talent, mais au fond, malgré le *glamour* superficiel des apparences, ce sont des personnes troublées, peu sympathiques et en fin de compte, exploitées. »



photo : Daniel Bahuaud

Marc Giguère : « La première version de *The 6.4 Million Dollar Question* était un drame *straight* qui aurait duré plus de trois heures. En coupant, les personnages sont devenus plus caricaturaux et davantage la cible d'un humour tranchant. »

Quelle est donc la question à 6,4 millions $? « En anglais, on utilise encore le titre de l'ancien game-show *The $ 64 000 Question* pour désigner une question clé. Une question d'importance. Dans ma pièce, je présente Bryce Nyland, un garçon devenu vedette d'un sit-com américain. Il est multi-millionnaire, mais une fois que son émission cesse d'être produite, devient un *has been*. Le voilà dysfonctionnel, autodestructeur. Et même ses proches veulent tirer profit de sa célébrité. La grande question est donc : Bryce Nyland va-t-il perdre son âme?

« Tout cela semble bien sérieux, mais j'espère qu'on pouffera de rire. C'est une comédie noire, un commentaire satirique sur un courant malsain de notre société. Personne n'est épargné. Ni Bruce, ni ses parents, ni sa sœur, ni son amie. »

Bien qu'une pièce écrite en anglais, *The 6.4 Million Dollar Question* aura une distribution toute francophone. Les personnages seront incarnés par Paul Lachance, Alain Jacques, Ginette Richer, Roxanne Gagné et Janique Lavallée. Il s'agit d'une réalisation du Théâtre Vice Versa de Marc Prescott et d'Alain Jacques.

« Alain Jacques m'a beaucoup appuyé et encouragé. Marc Prescott m'a mis la puce à l'oreille par rapport au festival Carol Shields. C'est une belle vitrine pour me faire connaître. La prochaine étape sera de voir la pièce jouée sur scène. Après, qui sait? J'ai une pièce en français, *Murs*, qui raconte un incident qui survient dans une école élémentaire. On verra bien où tout cela conduira. »

(1) *The 6.4 Million Dollar Question* sera présentée le 15 mai à 19 h au Prairie Theatre Exchange, au 393 avenue Portage à Winnipeg. L'entrée est gratuite.

FESTIVAL DES VIDÉASTES

Les origines déclinées à l'écran

Le Festival des vidéastes du Manitoba explore cette année le thème des origines. Les vidéos des 17 équipes participantes seront projetées le 21 mai.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

17 équipes – 13 du Manitoba, trois du Québec et une de l'Ontario – participent cette année au 23e Festival des vidéastes du Manitoba (FVM). Leurs réalisations seront dévoilées au public le 21 mai à l'Université de Saint-Boniface (1).

Pour cette édition du FVM, les participants ont dû travailler sur le thème des origines. « À chaque année on tente de trouver un thème qui va intriguer les participants et qui pourra faire ressortir la créativité des élèves, explique le coordonnateur du FVM, Alexandre Quesnel. Le thème des origines est large : ça peut être là d'où on vient, si on vient d'une autre planète, ou bien les origines d'un objet comme le téléphone, comment il a été créé. »

Le thème a ainsi inspiré les participants de bien des façons différentes. « On a eu des vidéos plus farfelues, et d'autres dans des styles très différents. Par exemple, une école a travaillé sur l'origine des expressions francophones. Une autre équipe a réalisé une vidéo sur les injustices – d'où part l'injustice, quelles sont ses origines? »



photo : Camille Gris Roy

Alexandre Quesnel invite le public à découvrir les vidéos de ce 23e Festival des vidéastes du Manitoba.

Lors du gala du 21 mai, le jury – composé de deux anciens participants du festival et d'un jeune envoyé par le Carrousel international du film de Rimouski – décernera plusieurs prix aux participants. « Il y aura le grand prix du jury, un prix spécial, des prix pour meilleures images, meilleur jeu, meilleur scénarimage, et des mentions spéciales. »

Comme à chaque année, le public est aussi invité à donner son avis, à la fois sur place le soir-même du gala, mais aussi en ligne. « On va pouvoir voter sur le site Internet pendant un mois, entre le 21 mai et le 21 juin. »

Depuis trois ans, le gala du FVM est d'ailleurs diffusé en ligne, ce qui permet à des internautes de partout au pays de le suivre. « L'année passée, on a aussi joué avec les médias sociaux, et on a eu des gens de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick qui ont commenté les vidéos grâce à ça. On sait que les productions ont été visionnées à travers le Canada. » Cette année encore, pour tirer avantage des réseaux sociaux, on incite les jeunes pendant le gala à commenter les vidéos en utilisant le mot-clic #galafvm2015. « Et il y aura un tirage », indique Alexandre Quesnel.

Le FVM, qui existe depuis 1993, s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans. Pour aider les participants à produire des vidéos, le festival offre toujours, en parallèle, une série de formations dans les écoles avec des professionnels de l'industrie. Les élèves apprennent ainsi des techniques pour le tournage, le montage, mais aussi comment faire un bon repérage avant de tourner, et comment peaufiner un scénarimage.

Pour ceux qui participent plusieurs fois au FVM, ces formations permettent d'en apprendre toujours plus d'année en année. « Il y a une équipe de l'Institut collégial Saint-Paul à Elie qui participe pour une troisième année de suite. Ce sont les mêmes trois jeunes, et à chaque fois ils gagnent des prix. »

Parmi les participants, certains choisissent ensuite de poursuivre dans cette voie. Stéphane Oystryk, Janelle Wookey, Pascal Boisvert, par exemple, sont des anciens du FVM. « Beaucoup de jeunes se sont rendus pas mal loin après ça », se réjouit Alexandre Quesnel.

(1) Le gala du FVM aura lieu le 21 mai à 18 h dans la salle Martial-Caron de l'Université de Saint-Boniface. Billets : 5 $. On pourra aussi visionner le gala en ligne sur le site Web du FVM : fvmvideo.com













TRILLE D'OR

Willows honore le Manitoba français

La chanteuse originaire de Saint-Claude au Manitoba, Geneviève Toupin, est l'une des lauréates du Gala des prix Trille Or 2015. En lice dans la même catégorie que les Franco-Manitobaines marijosée et Madame Diva, de même que deux autres artistes de l'Ouest, Isabelle Longnus et Annette Campagne, elle a remporté le prix du meilleur album de l'Ouest canadien pour son troisième album, qui porte son nom d'artiste, Willows.

Le gala a aussi permis de récompenser l'Ontarien Stef Paquette, qui est reparti avec le prix du meilleur interprète masculin. L'Ontarienne Gabrielle Goulet quant à elle a mérité le prix de la meilleure interprète féminine de l'année au Trille Or, alors que le prix de la chanson Radio-Canada a été attribué à Le R – La cité des 333 Saints. Le groupe Pandaléon a eu le gros lot en gagnant aussi bien le prix du meilleur album que celui du meilleur groupe de l'année.

W. A.

THÉÂTRE

Le cheminement d'un premier texte

Le tout premier texte théâtral de Danielle Séguin-Tétreault a déjà fait le tour du Canada. Après une lecture à Moncton, il a aussi été présenté à Montréal et entre-temps, chez nous au Cercle Molière.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

La dramaturge franco-manitobaine Danielle Séguin-Tétreault vient tout juste de présenter son nouveau texte de théâtre *Et que ça saute!*.

« La pièce est une comédie qui met en scène cinq personnages dans un même immeuble, raconte Danielle Séguin-Tétreault. Ces personnages sont tous à la recherche de quelque chose et ils ont tous une insatisfaction dans leur vie. L'un d'entre eux cherche à raviver la flamme de la passion avec sa femme. Cette dernière cherche à marier sa fille. Sa fille cherche à faire publier un livre et elle a un fils qui, lui, cherche à savoir qui est son père. Au milieu de tous ces personnages, il y a un inconnu dans la place qui cherche une bombe!

« L'action se déroule dans l'espace de quelques heures, et la vie de chacun va changer à cause de cette bombe qu'on cherche. C'est une comédie de situation. »


photo : Gracieuseté Le Cercle Molière
La dramaturge Danielle Séguin-Tétreault.

C'est dans le cadre d'un atelier d'écriture avec le dramaturge montréalais Louis-Dominique Lavigne que Danielle Séguin-Tétreault a écrit cette pièce. « J'ai assisté à un premier atelier en décembre 2013. À l'époque j'avais déjà une idée de texte en tête, mais après quelques jours de travail on nous a demandé de repartir à zéro, et d'écrire une toute autre pièce. Je me suis alors lancée dans un genre complètement différent. Puis lors d'un deuxième atelier, j'ai pu continuer à travailler sur mon texte. »

Finalement cette préparation a permis à Danielle Séguin-Tétreault de participer cette année, le 19 avril, au Festival à haute à voix à Moncton. « Ce festival, qui présente des lectures publiques de nouveaux textes, est d'habitude réservé exclusivement à des dramaturges émergents de l'Acadie. Mais grâce à une entente entre le Manitoba et l'Acadie, ils ont pu inviter une personne d'ici à participer. »

Festival du jamais lu

Au début du mois de mai, l'auteure s'est aussi rendue au Festival du jamais lu à Montréal, organisé par l'Association des théâtres francophones du Canada (ATFC). « Des textes du Canada et de la France y sont lus, c'est très intéressant. J'ai aussi eu la chance de participer à un atelier d'écriture avec la dramaturge québécoise Carole Fréchette. »

Enfin, le public manitobain n'a pas été oublié et on a déjà pu entendre ce texte une première fois le 23 avril à l'occasion d'une soirée cinq à sept ½ au Cercle Molière. « Les nouveaux textes qui sont lus dans ces soirées peuvent par la suite être montés. Déjà, la directrice artistique Geneviève Pelletier m'a indiqué qu'il y aurait une possibilité que mon texte soit monté pour la saison 2016-2017 du théâtre. Alors on verra. »

Vraiment jusqu'au bout

La dramaturge franco-manitobaine est à la fois « excitée et nerveuse » de savoir que des comédiens donnent maintenant vie à son texte.

D'autant plus que ce texte dramaturgique est une première pour Danielle Séguin-Tétreault qui, dans la vie de tous les jours, est consultante en langue au service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface. « J'ai écrit des débuts de pièces, mais c'est la première fois que je me rends vraiment jusqu'au bout. J'avais aussi participé à l'adaptation d'une pièce pour le Cercle Molière, *Boeing Boeing*, jouée en 2011. Mais ce n'est pas la même chose.

« Alors j'espère que les gens vont être indulgents », plaisante la dramaturge. Dans tous les cas elle continuera à écrire, c'est certain. « J'ai déjà des textes que je veux continuer à travailler, et aussi des textes pour enfants. J'ai récemment participé à un atelier d'écriture de théâtre jeunesse.

« J'ai toujours aimé écrire. Je me suis rendue compte au fil du temps que ce je préfère, c'est vraiment les dialogues. Et je trouve ça toujours intéressant d'imaginer des personnages dans ma tête. »

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

Le fait d'avoir des employés **dévoués** ou **consciencieux** comme toi **rejaillit** favorablement sur la compagnie.

En français, « dédier » signifie « consacrer à » ou « faire hommage d'une œuvre à quelqu'un ».

L'expression « refléter sur » est un calque de l'anglais (reflect on).

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

SOPHIE FREYNET-AGOSSA

Accueillir les familles

Nos enfants, 2 ans et 3 ans et demi, sont des habitués de la messe. « Est-ce qu'on s'en va à la messe ce matin? » est une question à laquelle j'ai l'habitude de répondre au quotidien. « Non, je leur explique. C'est un jour de semaine! Aujourd'hui on va à la garderie. » Je sais que leur intérêt pour la messe a un lien important avec leur attachement à la communauté paroissiale à laquelle nous appartenons.

Cet attachement est nourri depuis leurs toutes premières semaines de vie, par mille et une gentillesses de la part des membres de cette communauté qui les voient grandir, semaine après semaine. Je n'oublierai jamais les gestes de soutien que nous avons reçus de plusieurs paroissiens et paroissiennes après la naissance de notre petite deuxième. Plusieurs personnes sont venues nous apporter des mets à la maison.

Un couple, que nous apprenions tout juste à connaître, nous a demandé de les considérer comme de la famille et ont offert de garder notre premier enfant lorsque nous étions à l'hôpital. Plus tard, quelques familles autour de nous ont tendu les bras pour porter nos enfants durant la messe, nous offrant quelques minutes de répit et nous permettant de nous concentrer, le temps d'écouter l'homélie. (Imaginez!) Ce même couple qui avait gardé notre fils a même commencé à amener des livres et jouets, spécialement pour occuper nos petits durant la célébration!

Dernièrement, notre garçon de 3 ans et demi aime beaucoup aller à la liturgie pour les enfants. Il nous ramène fièrement son bricolage et nous chuchote ce qu'il a appris lors de cette activité adaptée à son niveau. Il aime aussi récupérer son biscuit (et celui de sa sœur), offert après la messe lors du café-rencontre. Et les deux sont heureux de se joindre aux autres enfants qui se pourchassent dans la grande Cathédrale après la messe : c'est ce que constate le prêtre, qui me dit régulièrement « les enfants aiment ça, les grands espaces! »

Cette semaine, dans le cadre de la Semaine nationale pour la vie et la famille (du 10 au 17 mai), le défi est lancé aux fidèles de réfléchir sur comment rendre nos paroisses encore plus accueillantes pour les familles. Une session remue-méninges, ouverte à tous, aura lieu dans deux paroisses différentes. Le but sera de partager les expériences vécues et de proposer des meilleures pratiques à favoriser pour que l'environnement dans nos églises soit favorable aux familles – bien entendu, aux familles dans toutes leurs dimensions et leurs couleurs : avec enfants ou adolescents, dont l'un ou les deux parents sont pratiquants, et en tenant compte des différentes générations inhérentes aux familles.

Toutes les paroisses font certainement déjà des efforts, comme les efforts louables qui sont déployés dans la mienne. Mais ces échanges permettront, je l'espère, un partage d'idées afin de permettre aux familles de se sentir davantage accueillies, et de créer une communauté d'Église plus riche pour tous. Jésus a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » (Marc 10, 14). Peut-être pouvons-nous faire encore davantage pour encourager cette rencontre.

On m'avait déjà dit, à propos de la présence (sans doute parfois dérangeante) d'un de mes enfants à la messe : « Est-ce qu'il n'est pas trop jeune pour venir à l'église? » Une question à laquelle j'ai répondu, dans mon cœur : « Si on veut que les enfants soient bien ici, il faut bien commencer à les emmener quand ils sont jeunes! » Et je constate avec joie que mes enfants sont bien ici, dans la maison de leur Père. Je ne pourrais demander mieux.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

PATRIMOINE MÉTIS

Le Sentier Gabriel-Dufault va bien aller de l'avant

La beauté de la rivière Seine et son patrimoine historique seront mis en évidence le long du Sentier Gabriel-Dufault, dont les premiers travaux commenceront tout probablement cet été.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Le Sentier Gabriel-Dufault sera une piste piétonnière qui longera la rivière Seine entre la promenade Meadowood et le chemin John Bruce à Saint-Vital.

Pour le conseiller municipal de Saint-Vital, Brian Mayes, il s'agit de la réalisation d'un rêve longtemps caressé. Et « un bel hommage à Gabriel Dufault, un fier Métis et un citoyen engagé ».

« Le projet du Sentier Gabriel-Dufault a été dévoilé le 8 avril 2014. Mais il a fallu attendre une autre année pour obtenir les fonds municipaux pour que le projet aille de l'avant. La Ville de Winnipeg a attribué 300 000 $ à sa réalisation, une somme puisée du fonds municipal pour les espaces riverains. À l'heure actuelle, les planificateurs urbains de la Ville dressent les plans du tracé que prendra le sentier. Ils voient aussi aux différentes affiches et bancs qui y seront installées. Les chances sont très bonnes que les travaux commenceront cet été. »



Archives La Liberté

Sur cette photo du 8 avril 2014, Gabriel Dufault contemple une carte indiquant le trajet que prendra le sentier pédestre qui portera son nom.

Nommé en l'honneur de l'ancien président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, le Sentier Gabriel-Dufault sera une piste de gravier qui permettra aux passants de contempler la flore et la faune qui longent la rivière Seine à Saint-Vital et de prendre conscience de la valeur patrimoniale de ce quartier de Winnipeg.

« Des panneaux bilingues seront installés le long du sentier, près du site de l'ancien moulin de Louis Riel, père. C'est un endroit important non seulement pour Saint-Vital, mais toute la province, à cause de la forte présence métisse historique et plus particulièrement celle de la famille Riel. »

Une affiche indiquera également le rôle qu'a joué Gabriel Dufault dans la vie culturelle métisse à Saint-Vital, dans la création du parc du Bois des Esprits, du parc Vermette et dans l'organisation d'autres d'activités visant à préserver la beauté des berges de la rivière Seine.

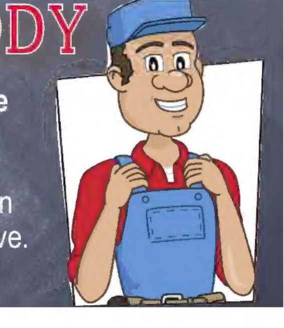
« On ne pouvait pas demander mieux que de reconnaître l'engagement de Gabriel Dufault », conclut Brian Mayes.

Le Sentier Gabriel-Dufault est censé être terminé en 2016.



Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Sacré nom d'une truelle! Est-ce que quelqu'un peut me dire quelle heure il est? Je veux dire, pour vrai? Parce que moi, je ne sais plus, j'ai l'impression d'être perdu dans un entre-deux où le temps s'étire et se contracte au gré du Gardien suprême de la grande horloge « ésotéro-temporelle ». Ce matin, mon réveil a sonné : il était 6 h 30. Comme je devais être au travail à 7 h 30 et que le trajet pour m'y rendre est de 15 minutes, il fallait que je sois sorti de la maison à 7 h 15. Je me suis rendu dans la cuisine : l'horloge du micro-ondes indiquait

6 h 40. J'avais perdu dix minutes entre ma chambre et la cuisine? Je me suis dépêché de prendre ma douche et de déjeuner. J'ai regardé ma montre avant de sortir de la maison : il était 7 h 10. J'étais en avance? J'ai sauté dans ma voiture et l'horloge y indiquait 7 h 15. Donc, j'étais à l'heure? Il y avait de la circulation ce matin et j'ai mis 25 minutes à me rendre au travail. Finalement, j'allais être en retard! Je suis arrivé sur le chantier à bout de souffle et M. Desmarteaux m'a accueilli en me félicitant pour ma ponctualité. À sa montre, il était 7 h 30 pile! Le patron a poursuivi en disant :

Le fait d'avoir des employés dédiés comme toi reflète favorablement sur la compagnie.

Sainte-Égoïne! Ce compliment auquel je ne m'attendais pas est-il bien formulé?

Voyez la réponse à la page XX.

Bonne semaine! Et si vous ne savez plus trop quelle heure il est, n'oubliez pas ce que chante Mireille Mathieu dans Acropolis adieu : « ''La bonne heure'' est éphémère. »

Eddy Moidon

CONCOURS DE PHOTOS 2015 LA LIBERTÉ

NOS GAGNANTS DU MOIS D'AVRIL

1re place



2e place



Première place :
Lynne Lepage

Deuxième place :
Joël Cyr

Troisième place :
Jon Kornelsen

3e place



Vous êtes passionné(e) de photographie et vous aimez les défis? Le concours de photos 2015 de *La Liberté* est pour vous!

Chaque dernier lundi du mois, de janvier à juin 2015, envoyez-nous votre plus belle photo sur un thème donné (voir liste en bas de la page). Une sélection de photos de chaque thème sera publiée dans la deuxième édition du mois suivant et sur notre site Web. Et votre photo fera peut-être partie du calendrier 2016 de *La Liberté*!

Chaque mois, un jury nominera TROIS photos, qui seront qualifiées pour la grande finale, en juillet 2015. L'auteur(e) de la photo remportera un iPad! La photo gagnante sera annoncée et publiée dans le journal du 22 juillet!

Notre jury sera composé de :

- **Dan Harper**, photographe professionnel;
- **Julie Carl**, rédactrice en chef adjointe du *Toronto Star;*
- **Geneviève Pelletier**, directrice artistique du Cercle Molière.

À vos caméras, clic, partez!

Thèmes :

- Mai : Semer à tout vent
- Juin : Ouvrons nos oreilles!

UN iPAD À GAGNER!

Règlements du concours :

- 1 photo par personne / thème, en format JPEG
- envoyez la photo **avant 16 h le dernier lundi du mois** à **promotions@la-liberte.mb.ca**